

" TE DEUM LAUDAMUS "

HISTORIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE

DE

QUÉBEC

A l'occasion de la seizième célébration de la fête de Sainte-Cécile, à Québec, dimanche, le 20 novembre 1881.



PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE DE QUÉBEC

1881

"TE DEUM LAUDAMUS"

HISTORIQUE

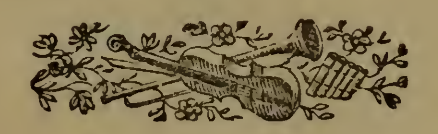
DE LA

SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE

DE

QUÉBEC

A l'occasion de la seizième célébration de la fête de Sainte-Cécile, à Québec, dimanche, le 20 novembre 1881.



PUBLIÉ PAR LA
SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE DE QUÉBEC

1881

NOMS DES OFFICIERS

POUR L'ANNÉE 1881-82.

—

M. P. F. Jobin................Président.
M. L. N. Z. LeVasseur........Directeur.
M. H. Rousseau...............Assistant-Directeur.
M. F. X. Fournier............Secrétaire.
M. F. C. D. Marquis..........Assistant-Secrétaire.
M. A. Lemieux...............Trésorier.
M. A. Paradis ....Bibliothécaire.

—

MEMBRES DU COMITE

M. E. E. Blumhart.

M C. Dugal.

INTRODUCTION

—

DES SOCIÉTÉS DE CHANTEURS ET D'INSTRUMENTISTES

Il en est souvent des associations musicales au Canada et notamment à Québec, comme des fleurs : elles ne durent qu'une saison. Encore, bon nombre d'entre elles n'ont-elles vécu que l'espace d'un matin, comme les roses.

Depuis quinze ans pourtant, quelques-unes font preuve de grande vitalité.

L'Union Musicale, société chorale, a été fondée en 1866 ; ce qui porte son âge à quinze ans ; bel âge aujourd'hui pour une société d'amateurs.

L'Union Musicale, dont Mgr. A. Racine, évêque de Sherbrooke, fut longtemps l'ami sincère, le protecteur dévoué, a vu de bien beaux jours ; mais depuis que son ancien protecteur a laissé la cure de l'église Saint Jean-Baptiste, elle a essuyé bien des revers ; le dernier, et non pas le moindre, a été la perte de sa bibliothèque de musique dans la terrible conflagration qui a réduit en cendres une grande partie du faubourg Saint-Jean, le 8 juin dernier.

Cette bibliothèque était le nerf principal de son existence. Souhaitons à l'Union de se remettre le plus tôt possible de ce malheur. *

La fondation de la Société Musicale Sainte-Cécile remonte à 1869 ; mais comme cet opuscule constitue son historique, n'en parlons pas plus longuement.

* Monsieur Ephrem Dugal, l'un des fondateurs de cette société, en a presque toujours été le président. M. Dugal s'est livré à un travail de bénédictin pour l'Union Musicale et la musique en général à Québec ; veilles, sacrifices de temps et d'argent, rien ne lui a coûté. Ses labeurs ont porté des fruits abondants et parmi les amateurs à Québec son mérite est grand.

Un chœur organisé aussi en 1869, vers la même époque que la fondation de la Société Sainte-Cécile, existe encore. Il chante au jubé de l'orgue de l'église des Congréganistes à Saint-Roch, et compte encore plusieurs de ceux qui assistèrent à sa fondation et en devinrent membres dès le début. Monsieur Nazaire LeVasseur en est le fondateur.

Le Septuor Haydn, société d'instrumentistes, entrait dans la onzième année de son existence le 22 août dernier. Cette société est plus active que jamais, grâce surtout à la puissante et efficace protection dont l'environne le noble représentant de l'Espagne à Québec, Son Excellence le comte de Premio-Real. Son histoire est fort intéressante. Il n'y a pas de solennité musicale, depuis sa fondation, dans laquelle elle n'ait figuré. Un jour ou l'autre son histoire trouvera une plume bien taillée. *

Voilà les sociétés d'amateurs qui se maintiennent respectivement depuis 1866, 1869 et 1871.

Durant cette période cependant, on en a vu naître plusieurs dont la durée a été éphémère ; la

* Monsieur Alfred Paré, du bureau des Terres de la Couronne, est le fondateur du Septuor Haydn. Il est la clef de voute de l'association. Son dévouement à la cause de la musique est sans bornes. Ajoutons que c'est un amateur distingué, d'un goût éclairé et d'une grande érudition musicale.

Société Harmonique, la *Société Philharmonique*, le *Septuor Verdi, la Quebec choral Society*, l'orchestre de la *Société Sainte-Cécile** et plusieurs autres.

L'existence des autres sociétés embrasse donc une période de quinze années. C'est du progrès, ; mais comment l'expliquer ? Les amateurs de musique à Québec sont laissés dans l'isolement, leurs labeurs ne sont pas justement compris ni appréciés.

Où ont-ils donc puisé l'encouragement nécessaire dans leurs études et leurs travaux ? Est-ce dans le goût musical du public, ou son appréciation intelligente, éclairée, ou pour le moins généreuse ? Non. Le public musical de Québec, on le connaît ; au point de vue de l'art, il est loin d'être formé. Il en est rendu à ce point que, moins la musique coûte, plus il l'écoute ; du moment qu'il lui faut payer, il s'éclipse ; il joue aux artistes et amateurs de Québec la même mauvaise plaisanterie qu'il joue à ces musiciens ambulants, fort agréables à entendre quelquefois. Il s'arrête, écoute et jouit comme un bon bourgeois ; mais dès l'instant que l'un des musiciens tend sa casquette, il file.

* Cet orchestre dura deux ans et fut dirigé successivement par M. Célestin Lavigueur, Frédéric Geay et Calixa Lavallée.

Cependant, il ne faut pas trop lui jeter la pierre à ce bon public : on ne lui donne pas d'école. Il est bien difficile pour lui d'apprendre et de se former dans ces conditions là.

Est-ce dans l'appui officiel que les amateurs trouvent une compensation proportionnée à leurs sacrifices ? Nous venons de dire que le public n'a pas d'école. La réponse nous paraît suffisante.

L'encouragement officiel a été assez platonique jusqu'à présent, si nous exceptons une subvention annuelle donnée par la législature de Québec à l'Académie de Musique.

Il ne faudrait pas non plus oublier de rappeler la considération dont le lieutenant-gouverneur de Québec, l'hon. Théodore Robitaille, a environné jusqu'ici les amateurs de musique, et les quelques soirées musicales qu'il a données dans les salons de Spencer Wood. Nous voyons d'un autre côté Lord Dufferin, gouverneur-général du Canada, aujourd'hui ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, accepter avec une parfaite gracieuseté le titre de patron du Septuor Haydn, Son Excellence le comte de Premio-Real faire plus que tout autre ici pour l'art musical et ses interprètes, devenir président honoraire à vie de la même asso-

ciation et l'appuyer de son crédit ; un ministre plénipotentiaire, S. E. Rafael Ferraz, un secrétaire d'ambassade, M. Ernesto Creus, tous deux artistes, accepter le titre de membres honoraires aussi du Septuor Haydn.

N'oublions pas non plus notre excellent gouverneur-général, le Marquis de Lorne, qui, l'été dernier, donnait deux soirées musicales dans ses appartements à la Citadelle, soirées dans lesquelles le Quatuor Vocal, société orphéonique, a fait brillante figure. *

Ces faits, tout récents, ont une signification plus sérieuse qu'on ne le pense. Ils constituent dans leur ensemble une leçon pour le public ; ils lui montrent que l'art musical vaut bien pour lui la peine qu'il s'en occupe pour l'encourager de toutes manières, puisque dans les sphères les plus élevées de la société on accorde autant de considération à ceux qui consacrent leurs loisirs et leurs aptitudes à sa plus parfaite interprétation.

Si cet exemple pouvait être contagieux !

Aujourd'hui le tourbillon des affaires englobe tout ; le commerce et la spéculation étouffent le

* Le Quatuor Vocal se composait alors de MM. Henry A. Bédard, P. Laurent, E. Belleau et A. F. d'Eschambault.

talent d'artiste presqu'au début de la vie et collent l'homme à la terre, comme disait le Rév. P. Paquin. Les gouvernements oublient d'offrir à l'art des ressources vitales ; tout est laissé à l'initiative privée qui se trouve à lutter contre une apathie extraordinaire, née de la situation, et à payer finalement de ses deniers. Perspective peu encourageante !

Le professorat, depuis plusieurs années, nous exceptons quelques artistes qui n'ont été pour ainsi dire que de passage à Québec, est en général tombé en quenouille. Ce sont des amateurs qui enseignent. Depuis quinze ans, le professorat n'a pas fait un seul élève de marque, à part de cinq ou six jeunes filles pianistes, et encore il a fallu que ces élèves fussent bien doués. De chanteurs, chanteuses et instrumentistes, pas un, pas l'ombre d'un. Les instrumentistes que nous avons, sont les vieux d'il y a trente ou quarante ans ; trois ou quatre de leurs émules gravitent autour d'eux. Chanteurs et chanteuses se forment seuls, sans méthode et encore moins de tradition ; eux et les instrumentistes constituent aujourd'hui un petit noyau dont il serait facile de faire le recensement.

C'est une impasse difficile ; mais il faut la traverser, paraît-il ; le progrès véritable se fait par degrés, et pour que l'art musical arrive à son

apogée à Québec, il lui faut gravir l'échelle du progrès échelon par échelon. Les fruits qui mûrissent lentement, n'en sont que plus savoureux ; il est vrai que nous de la génération actuelle, nous ne récolterons pas les fruits de nos labeurs ; l'arbre n'est pas même en fleurs ; nous avons l'ingrate besogne de protéger sa croissance ; mais si les fruits sont beaux et nombreux plus tard, nos neveux nous les devront ; c'est qu'alors l'arbre aura été planté en bonne terre et qu'on l'aura efficacement protégé contre les intempéries des saisons.

Les amateurs de la ville de Québec qui restent encore sur la brèche, l'ont compris ; c'est pour cela qu'ils sont toujours au poste. Ils travaillent ferme à cause de l'art, parce qu'il le faut, parce que c'est un devoir ; leur rôle est un élément indispensable pour arriver à une civilisation supérieure ; c'est dans le sentiment de ce devoir qu'ils puisent la force qui brise les obstacles, quels qu'ils soient.

C'est la même pensée qui a présidé à la fondation de la Société Musicale Sainte-Cécile ; c'est elle qui a dirigé ses pas, inspiré toutes ses actions. Jusqu'à cette heure, elle n'a pas failli à son devoir ; elle a travaillé à le remplir de son mieux *pro bono publico*. Elle a été infiniment heureuse d'associer de temps à autre à ses travaux les autres

amateurs de la ville. Les amateurs ont toujours eu la gracieuseté de répondre à ses invitations. Elle profite aujourd'hui de la publication de cet opuscule pour leur en exprimer sa sincère et profonde gratitude. Elle les invite aussi à ne pas faillir à la tâche ; en cultivant l'art musical ils travailleront à l'épurement du goût, à l'élévation du sentiment autour d'eux, et feront acte de vrai patriotisme. Leur récompense, et c'est encore entre toutes la plus noble et la plus agréable, qu'ils ne la cherchent que dans la satisfaction du devoir accompli *pro Deo et patriâ !*

—

HISTORIQUE

DE LA

SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE DE QUÉBEC.

CHAPITRE I.

M. Damis Paul. — Retour de M. Dessane. — Fondation de la Société Sainte-Cécile.—Ses premiers travaux.—Mort de M. Dessane.

Durant une période de quatorze ou quinze ans, précédant l'avènement de Monsieur Antonin Dessane à l'orgue de l'église Saint-Roch, on donnait dans cette église, une messe en musique à des intervalles bien éloignés.

Monsieur Damis Paul, qui y fut organiste durant ces quatorze ou quinze années, n'avait pas de chœur régulièrement organisé. Lorsqu'il voulait monter une messe ou un morceau de chant quelconque, il allait recruter ses chanteurs à droite et à gauche, dans les familles où il donnait des leçons

de musique. Il parvenait à rassembler une vingtaine de recrues en moyenne. On peut s'imaginer quelle ingrate besogne c'était pour un maître de chapelle d'exercer un chœur composé de voix, agréablement timbrées peut-être, mais pas exercées, pas disciplinées du tout. Aussi l'exécution de certaines messes en souffrait-elle parfois. Nous nous rappelons de plus d'un naufrage au beau milieu d'une fugue ; c'était l'orgue qui achevait le mouvement. Cela soit dit sans amoindrir le mérite de l'organiste, M. Damis Paul, qui était un musicien de talent, fort pianiste, excellent violoniste et compositeur.

C'est dans les conditions que nous venons de décrire qu'il fit chanter la 1ère et la 2e messe de Haydn, la 12e messe de Mozart, et des motets et cantiques. D'ordinaire, aux jours de grandes fêtes, M. Paul faisait monter à l'orgue le premier chantre au lutrin, M. Joseph Marcoux, qui chantait la *messe bordelaise*.

Voilà tout ou à peu près tout ce qui s'est fait de musique à l'église Saint-Roch pendant une quinzaine d'années.

Monsieur Paul, en abandonnant l'orgue, fut temporairement remplacé par M. Desrochers qui

ne joua l'orgue que quelques mois. Lorsque la fabrique se décida à nommer un organiste permanent, la majorité des marguillers se prononça pour M. Dessane.

C'était vers la fin d'octobre 1869.

Quelques jours après sa nomination, M. Dessane, ancien organiste à la cathédrale française et à l'église Saint-Patrick de Québec, laissait New-York où il avait tenu l'orgue à l'église Saint François-Xavier, et revenait à Québec, après une absence de quatre ans, depuis 1865 jusqu'à 1869, content de revoir la ville qu'il avait habitée depuis 1849 jusqu'à 1865 et où il comptait presqu'autant d'amis de cœur que de connaissances.

Son retour au milieu de nous fut salué avec enthousiasme par les amateurs. A son arrivée à Québec, M. Dessane et sa famille reçurent l'hospitalité la plus cordiale chez de vieux et fidèles amis, M. Zéphirin LeVasseur et M. Abraham Hamel.

Le jour de la Toussaint 1869, M. Dessane touchait l'orgue pour la première fois à l'église Saint-Roch.

Le mois de novembre vit la naissance de la Société Harmonique, société d'instrumentistes et

de chanteurs, qui s'organisa dans une des salles de l'hôtel Saint-Louis.

Cette société ne dura que dix-huit mois et donna deux concerts durant ce laps de temps.

M. Dessane, en prenant l'orgue de l'église Saint-Roch, ne voulut pas se borner au simple accompagnement du chant grégorien. Il conçut l'idée d'organiser une grande société chorale. Absent qu'il avait été quatre ans durant de Québec, et ayant perdu de vue les amateurs québecquois, M. Dessane pria M. Nazaire LeVasseur de vouloir bien recruter un certain nombre d'amateurs et de convoquer une réunion préliminaire.

Celui-ci se mit à l'œuvre ; au commencement de décembre, il y avait à la sacristie de l'église Saint-Roch, une réunion considérable d'amateurs.

M. Zéphirin LeVasseur, père du directeur actuel de la Société Sainte-Cécile, fut élu président, et M. Marcoux, employé civil, fut choisi comme secrétaire de l'assemblée.

M. Dessane exposa le but du mouvement. Son projet fut cordialement accueilli, et les amateurs s'inscrivirent, séance tenante, sur les listes.

Subséquemment, dans d'autres réunions, on

adopta des règlements ; on décida de remettre à M. Dessane la charge de président et directeur du chœur, et l'on élut M. Céréal Dugal comme secrétaire.

Le 15 décembre 1869, la Société Sainte-Cécile était définitivement fondée et organisée ; elle comptait 58 membres, dont 26 femmes et 32 hommes. Mais cet effectif augmenta rapidement ; le 9 février 1870, la Société comptait 84 membres, dont 21 sopranos, 16 altos, 25 tenors et 22 basses.

A Pâques 1870, elle exécutait sa messe favorite, la messe solennelle dite *de Sainte-Cécile* de Gounod.

Après son début, qui fut très heureux, elle apprit plusieurs morceaux détachés, parmi lesquels des compositions religieuses de son président et directeur, notamment un fort beau cantique, l'*Enfant-Dieu.*

La messe que la Société mit à l'étude après celle de Gounod, fut la 12e de Dietsch. Elle la chanta le 24 juin 1871, jour de la Saint Jean-Baptiste, fête patronale des canadiens-français, à l'église Saint-Roch. La Société a chanté trois fois en dix ans la messe de la Saint Jean-Baptiste : la première fois, la 12e messe de Dietsch, la deuxième

fois, la messe solennelle de Gounod, et la troisième fois, la 2e messe de Haydn.

Mais il fallait puiser quelque part des ressources pécuniaires pour faire face aux dépenses occasionnées par ces démonstrations musicales. La fabrique se rendit à la demande de M. Dessane et lui accorda $100 par année pour les frais de la musique.

Malheureusement, M. Dessane, miné par la maladie à laquelle il a succombé, se trouva dans l'impossibilité de continuer ses travaux avec la Société Sainte-Cécile. La dyspepsie, qui pardonne bien difficilement, le cloua sur le lit et le força d'abandonner la 2e messe en *mi* bemol de Weber, qu'il avait mise à l'étude et qu'il se proposait de faire exécuter le jour de la Pentecôte 1872. Il pria la Société Sainte-Cécile de se choisir un assistant-directeur, en lui suggérant le nom de M. N. LeVasseur.

Le 8 avril, Monsieur LeVasseur, qui remplaçait souvent M. Dessane à l'orgue depuis plus d'un an, fut choisi comme assistant-directeur de la Société Sainte-Cécile ; il accepta la charge et reprit de suite l'étude interrompue de la messe de Weber; mais, comme la saison musicale était un peu avan-

cée et que les amateurs ne pouvaient que difficilement se rendre aux répétitions, la messe ne put être donnée ; la partie fut remise.

La maladie de M. Dessane faisant des progrès rapides, M. LeVasseur continua de tenir l'orgue presque toute l'année de 1872-73. La Société Sainte-Cécile chanta plusieurs morceaux détachés aux différentes fêtes de l'année, et exécuta en 1873, comme en 1871 et 1872, sous la direction de M. LeVasseur, nombre de chants religieux de son répertoire durant les exercices du mois de Marie.

Le 8 juin 1873, elle avait le chagrin de perdre son organisateur, président et directeur. Huit jours avant, M. Dessane, surmontant la douleur, rassemblant toutes ses énergies, était descendu de son domicile, rue Saint-Jean, à l'église Saint-Roch, et avait touché pour la dernière fois l'orgue de cette église.

La Société Sainte-Cécile porta le deuil de M. Dessane pendant un mois, à la fin duquel elle chanta à sa mémoire une messe de *requiem* composée par son frère M. L. A. Dessane, organiste dans une des grandes églises de Paris, et un *libera* solennel, composé par le regretté M. Dessane lui-même, *libera* que la Société a fait entendre depuis en maintes occasions.

CHAPITRE II

M. LeVasseur succède à M. Dessane.—Réorganisation de la Société.—Subvention de $100. —Constitution.— "Te Deum laudamus."

Les incidents malheureux de l'année, la retraite de M. Dessane, comme directeur de la Société, sa maladie, sa mort, et une longue vacance avaient jeté un peu le désarroi parmi les membres. Ce que voyant, le nouveau directeur, qui avait succédé à M. Dessane en juillet, comme organiste, résolut de réorganiser la Société, de la remettre sur une nouvelle base, de lui donner une constitution plus complète et de réduire son effectif. On était alors au mois de septembre. La proposition de M. LeVasseur fut acceptée unanimement à une assemblée de la Société, tenue à la sacristie du deuxième étage de l'église Saint-Roch.

Un comité fut nommé. On rédigea une nouvelle liste de membres ; 54 noms furent acceptés et des invitations furent adressées. Le comité

fit rapport à une assemblée générale subséquente, et l'assemblée se donna un président, un directeur, un secrétaire-trésorier, un bibliothécaire et un comité de régie. *

On fixa aussi la contribution annuelle de chaque membre à un écu.

De suite la Société Sainte-Cécile se mit à l'œuvre avec une ardeur de bon augure. Le directeur lui donna à étudier la 12e messe de Mozart qu'elle chanta le 1er novembre, jour de la Toussaint. Son début sous le nouveau régime fut on ne peut plus satisfaisant. Sans perdre de temps, elle mit sur métier une petite messe de Concone pour la fête de Noël.

Mais tout cela coûtait de l'argent, et, depuis la mort de M. Dessane, la subvention de $100 avait été retranchée. Après bien des pourparlers, la fabrique de Saint-Roch, voyant les labeurs que s'imposaient les amateurs, crut ne devoir pas être plus longtemps en reste de bons procédés avec eux ; elle paya les frais de la messe de Concone, une quinzaine de piastres environ, et remit en vigueur la subvention de $100 par année.

* On peut voir à l'appendice une liste de officiers de la Société Sainte-Cécile depuis s fondation jusqu'à nos jours.

La position de la Société Sainte-Cécile s'améliorait sensiblement. Le nerf de la guerre lui était indispensable (à qui ne l'est-il pas ?), car sa bibliothèque musicale était bien mince : deux messes manuscrites, celle de Gounod et celle de Weber, une messe lithographiée par M. Dessane (la 12e de Dietsch), un cantique aussi lithographié (*l'Enfant-Dieu*), sept exemplaires de la 1ère messe de Haydn, onze exemplaires de la 12e messe de Mozart, une douzaine de petits cahiers dans lesquels le directeur, M. LeVasseur, avait copié la messe de Mozart, un exemplaire des cantiques de Lambillotte, deux exemplaires de cantiques pour le mois de Marie, un vieux bouquin contenant des cantiques de retraite et douze cahiers d'orgue. Du temps de M. Damis Paul, il y avait beaucoup de musique ; mais, avec les années, elle avait subi le sort des livres que l'on prête et qui ne reviennent plus.

Tout en étudiant avec ardeur, la Société continuait de s'organiser. Elle demanda à l'un de ses membres, M. Elzéar Déry, avocat, * de lui rédiger une constitution. M. Déry se mit à l'œuvre, et en moins d'une quinzaine présentait à la

* M. Déry est aujourd'hui recorder de la ville de Québec.

Société le code de règlements qui sert aujourd'hui encore pour sa régie.

Elle adopta comme couleur le bleu royal, et M. LeVasseur lui donna la devise qui figure en tête de cet opuscule : " *Te Deum laudamus !* "

—

CHAPITRE III

—

1ère messe avec orchestre. — La fête de Pâques. — Troubles regrettables. — Conspirateurs à l'œuvre. — Injustice et déloyauté.—Retraite du directeur.—Loyauté de la Société.

A Pâques 1874, la Société Sainte-Cécile chantait sa première messe avec orchestre, la 1ère messe de Haydn; elle eut un franc succès dans le public, qui n'avait pas vu encore, du moins depuis bien longtemps, réunion aussi considérable de chanteurs et d'instrumentistes au jubé de l'orgue de l'église Saint-Roch.

La Société Sainte-Cécile choisit dès lors Pâques comme sa fête principale de l'année, pour laquelle elle réservait les morceaux les plus choisis.

L'année suivante, elle donna la 3e messe *dite impériale* de Haydn, avec orchestre. Cette messe était un cadeau offert à la Société Sainte-Cécile par son président, M. Céréal Dugal, au retour d'un de ses voyages en Europe. On lisait le lendemain dans les journaux de Québec: " La Société Musicale Sainte-Cécile a exécuté avec accompagnement

d'orchestre la 3e messe *dite impériale* de Haydn. Nous devons rendre à la Société Sainte-Cécile la justice de dire qu'elle a exécuté cette messe et les autres morceaux de son programme avec un rare bonheur. C'était bien du moins que le travail qu'elle s'était imposé pour cela, eut un résultat aussi complètement satisfaisant. La Société Sainte-Cécile s'est fait honneur à elle-même, à l'église Saint-Roch, à la localité où elle a pris naissance et où elle recrute ses membres, et au grand compositeur dont elle s'était chargé, en ce grand jour, de rendre la pensée............ Elle a droit d'être fière de ses succès, et doit travailler avec plus d'énergie que jamais............ A l'entrée du carême, aux Quarante-Heures, elle a exécuté avec distinction la *messe solennelle* de Gounod, et à la clôture, elle a donné avec plus d'éclat que jamais la messe dont nous venons de parler."

A Pâques 1876, 2e messe en *mi* bémol de Weber, avec orchestre.

A Pâques 1877, mosaïque de différentes messes, aussi avec orchestre.

A Pâques 1878, reprise de la messe de Sainte-Cécile de Gounod, avec orchestre.

A Pâques 1879, 2e messe de Haydn, avec or-

chestre. Les journaux du lendemain parlèrent de la fête de Pâques et de la Société dans les termes suivants :

" St.-Cecilia Society.—This Society occupied the choir of St. Roch's church yesterday morning and performed in a most creditable manner, Haydn's mass n° 2, under the direction of Mr. LeVasseur, Mr. Defoy presiding at the organ; several leading vocalists assisted in this performance, which was a very brilliant one. *Daily Telegraph*, april 14, 1879."

A propos de la fête de Pâques 1879, le *Nouvelliste* disait : " Cette fête est l'une de celles que nos églises célèbrent toujours avec beaucoup de faste et d'éclat. Cette année cependant, l'église de Saint-Roch et celle de Saint-Jean sont à peu près les seules où la messe de Pâques ait été célébrée avec un certain éclat. A la Basilique, la cérémonie d'hier a été des plus modestes. On avait aussi adopté comme programme de faire le moins de musique possible.

" C'est à Saint-Roch que la fête de Pâques a été la plus brillante. Le programme musical ne laissait rien à désirer.

" L'habile organiste de Saint-Roch avait convoqué

pour cette fête l'élite de nos artiste et amateurs : MM. Lavallée, Lavigne, Defoy, Trudel, Paré, Deschambault, Laurent, Curran, etc."

A Pâques 1880, messe solennelle de Rossini, avec orchestre. Cette messe fut exécutée dans la nef près de la balustrade où l'on avait érigé un estrade ; outre l'orchestre, il y avait un piano et un harmonium. A l'offertoire, le célèbre violoniste Jehin-Prume, exécuta la *Mélancolie* de François-Prume. Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, et foule d'étrangers de distinction assistaient à la messe au bas-chœur.

Voici ce que disait à ce sujet un journal de Québec, l'*Éclaireur* du 20 mars, dans une chronique sur les solennités musicales de la fête de Pâques de par la ville :

" Au point de vue de l'éclat de la partie musicale, comme au point de vue de la splendeur de la partie religieuse, l'église Saint-Roch mérite une mention spéciale. Pâques, la plus grande fête que contienne le calendrier ecclésiastique, se célèbre depuis quelques années avec une solennité toute particulière dans l'église Saint-Roch. On peut dire qu'elle doit en grande partie l'éclat extraordinaire de cette célébration à l'initiative de

l'organiste et maître-de-chapelle du lieu, habile autant que zélé ; on peut dire qu'elle le doit encore au talent artistique des nombreux amateurs dont se compose maintenant la Société Sainte-Cécile.

" La célébration de Pâques a donné lieu cette année dans l'église Saint-Roch, à une innovation. Une messe en musique, chantée à l'endroit où se trouvent placées les orgues dans cette église, c'est-à-dire au-dessus du maître-autel, n'a pas d'effet. Pour avoir ainsi placé l'orgue à un endroit aussi défavorable, il faut qu'on n'ait pas voulu tenir compte des règles les plus élémentaires de l'acoustique. *

* Quand il fut question de placer cet instrument, les marguilliers consultèrent M. Dessane. Celui-ci se rendit à l'église, et les marguilliers lui dirent qu'ils désiraient placer l'orgue au dessus du maître-autel, au lieu du jubé en arrière, pour ne pas diminuer le nombre de bancs.

—Eh bien ! mettez-le dans la cave, leur répondit M. Dessane, en haussant les épaules, il y sera aussi bien, et vous aurez encore plus de bancs à louer.

Depuis, un an après que M. Dessane fut devenu organiste à Saint-Roch, il y eut un mouvement sérieux en faveur du transfert de l'orgue au jubé en arrière. Les journaux vinrent à la rescousse. Le corps des marguilliers vota le déplacement de l'orgue, mais le révérend M. Charest, alors curé de la paroisse, s'y opposa. Les marguilliers qui tenaient le curé en haute estime et vénération, comme toute la population, du reste, ne voulurent

" La Société Sainte-Cécile avait cette année à exécuter la célèbre messe solennelle de Rossini, que l'on devait entendre pour la première fois à Québec. Elle désirait que le fruit de ses travaux fût apprécié comme il méritait de l'être. Elle voulait faire en sorte que toute la beauté de l'une des plus brillantes compositions de l'illustre maëstro fut bien comprise. Chanteurs et instrumentistes résolurent de se transporter du jubé de l'orgue au bas-chœur. Quelques explications échangées, l'homme bienveillant qui préside aux exercices du culte à Saint-Roch et aux intérêts spirituels de la population, eut bientôt sanctionné le désir du directeur, des officiers et des membres de la Société Sainte-Cécile. On alla jusqu'à leur ériger une estrade de manière à leur faire dominer la foule.

" La messe de Rossini n'était à l'étude d'une

pas insister davantage, et l'affaire en resta là. De temps à autre, après cela, les journaux ont remis la question sur le tapis, mais sans résultat, et l'orgue est toujours là enfoncé à plusieurs pieds dans le plancher et effleurant la voûte de ses tuyaux de montre. La seule amélioration que l'on ait faite, a été de transporter l'instrument en arrière, le long du mur, pour donner plus d'espace aux chanteurs, de faire un double plancher qui exhausse les chantres et permet à la sonorité de se dégager plus facilement de cette espèce d'alcôve, et de pratiquer dans la voûte, de chaque côté de l'orgue, deux œil-de-bœuf qui introduisent plus de lumière dans la place.

manière sérieuse que depuis trois semaines *, et ceux qui ont assisté dimanche à son exécution, par la Société Sainte-Cécile, peuvent dire maintenant si, comparativement à un aussi petit nombre de répétitions, elle n'a pas eu un succès prodigieux.

" Certaines parties de la messe, et ce n'étaient pas les parties les moins difficiles, ne pouvaient être plus correctement rendues. Nous pourrions citer entr'autres le *Cum Sancto Spiritu,* fugue très difficile et qui a été exécutée à l'emporte-pièce. Nous pourrions encore citer le *Sanctus*, dont la musique est réellement ravissante, et que l'on a exécuté avec une grande perfection.

....

....

" La messe a été célébrée par l'abbé Hamel, recteur de l'Université-Laval, assisté de l'abbé O. Mathieu et de l'abbé Faguy. Le sermon a été prêché par l'abbé Marois, de l'archevêché.

" L'orchestre était conduit par MM. Prume, Calixa Lavallée et Arthur Lavigne. M. J. A. Defoy tenait le piano, et M. Alexandre Defoy, l'harmonium."

* Les partitions du chant et d'orchestre commandées, fin de décembre 1879, en Belgique, arrivèrent trois semaines avant la fête de Pâques.

Un autre journal de Québec, le *Provincial*, disait en date du 20 mars :

“ C’était fête de gala hier à Saint-Roch. La grande fête de Pâques a été pompeusement célébrée dans cette belle paroisse. A part le faste qu’en ce jour l’Eglise ajoute à ses cérémonies ordinaires, il y a eu exécution d’une grande œuvre de musique sacrée. La Société Sainte-Cécile a rendu avec éclat la messe solennelle de Rossini.

“ Les connaisseurs jugeaient téméraire ce projet de la Société Sainte-Cécile. C’est bien une production grandiose, digne de la grande fête de Pâques ; mais, disait-on, la tâche est au-dessus des forces de la Société Sainte-Cécile, qui compte pourtant dans ses rangs des capacités musicales.........
....Nous est avis que ceux qui redoutaient un échec pour la Société ont dû être agréablement étonnés de la façon dont elle a rendu l’œuvre de Rossini. La Société Sainte-Cécile compte d’ailleurs dans ses annales plusieurs succès. Et nous est avis que celui d’hier ne sera pas le moindre. Les chœurs étaient nombreux et l’orchestre puissant. Sous l’habile direction de M. N. LeVasseur, tout a marché à souhait.”

Cette messe chantée au bas-chœur nous remet

en mémoire une autre messe chantée, il y a près de trente ans, par un quintette vocal au bas-chœur de l'église Saint-Roch. Les chanteurs étaient des montagnards béarnais, en tournée d'artistes, dans un but de bienfaisance. Ils avaient alors parcouru presque tout le Canada en demandant de l'aide pour la construction d'une église en Suisse. Ils chantaient une messe et avaient le bénéfice de la quête, ou encore donnaient des concerts au bénéfice de leur œuvre. Leurs chants produisirent sensation considérable, grand enthousiasme. Par moments, disent les gens qui les ont entendus, on eut cru entendre des accords soutenus d'orgue ou d'harmonium, tellement bien équilibré, sonore et nourri était l'ensemble de ces voix. La messe qu'ils chantèrent à Saint-Roch, était de la composition de Chs. Alwens, et sans accompagnement. Elle eut beaucoup d'effet et la quête du jour fut rondelette. Ces chanteurs donnèrent un concert à la Salle de l'Institut Saint-Patrice. Le Quatuor vocal répétait avec succès la même messe dimanche, le 22 février 1880, à l'église Saint-Patrice, sous la direction de Calixa Lavallée. Le Quatuor était alors double, c'est-à-dire qu'il se composait de huit voix.

A part la fête de Pâques, la Société Sainte-Cé-

cile donnait en moyenne cinq messes par année sans accompagnement d'orchestre, et bon nombre de morceaux détachés.

A Pâques 1881, au moment où elle préparait la 4e messe de Haydn, avec orchestre comme d'ordinaire, un malheureux incident vint l'interrompre brusquement au milieu de ses travaux.

Depuis assez longtemps, certaines gens mal intentionnées organisaient une guerre sourde contre la Société Sainte-Cécile et son directeur. Dans quel but ? voilà ce que l'on ignorera longtemps, sinon toujours. Durant l'hiver, il était visible que l'on travaillait dans certains quartiers à grossir, à leur détriment, un courant d'opinions défavorable, voire même hostile. Grossir un courant d'opinions, suppose déjà l'existence de ce courant. En effet, il existait, mais sa source était introuvable. Il serait curieux, en même temps qu'assez difficile, d'analyser le sentiment public alors. On n'aimait pas la Société, non pas parce qu'elle se composait de tels ou tels amateurs et qu'elle s'appelait Société Sainte-Cécile, mais simplement, parce qu'on ne l'aimait pas. Le chant qu'elle faisait ennuyait une foule de gens, même dans le corps des marguilliers. Pourquoi ? La seule explication que l'on peut donner de ce sen-

timent morbide est que l'on ne s'intéresse pas d'ordinaire, et c'est le moins, à ce qui échappe à l'intelligence et que l'on ne goûte une chose qu'autant que l'on est en état de la comprendre ou de la saisir. Or, quoique la population du côté de Saint-Roch soit tout à fait française, et que, de sa nature, elle puisse être plus impressionable que d'autres à l'article des beaux-arts, son éducation artistique est encore absolument rudimentaire, son goût musical n'a qu'un développement embryonnaire. Il lui est donc difficile, pour le moment, de s'éprendre d'amour et d'enthousiasme pour les amateurs qui ont le courage de lui faire résonner le tympan des harmonies savantes, originales, inspirées de Mozart, Beethoven, Haydn et Gounod. La musique de Lambillotte, les ouvertures et fragments d'opéra de Rossini, Verdi, Bellini et Donizetti, exécutés tant de fois sur l'orgue par M. Damis Paul, vont mieux à son tempérament. Les trompettes, les clarinettes, le tam-tam et la grosse caisse des musiques militaires lui arrivent droit à l'âme et la gonflent d'enthousiasme.

Voilà pour le gros de la population, non seulement là, mais presque partout ailleurs dans la ville.

Nous tenons à donner ces détails, afin de renseigner aussi parfaitement que possible le lecteur sur le point où en est rendu le goût musical à Québec, et, disons-le, au Canada, aujourd'hui. Au milieu de la population, on compte toujours le noyau des *dilettanti*, de nature et d'étude, qui apprécient hautement les labeurs et les succès des amateurs. Depuis un peu plus de dix ans, il y a certainement eu progrès. Un jour, c'était au retour de l'audition de la messe du 10e anniversaire de la fondation de la Société Sainte-Cécile, quelqu'un le constatait dans ces termes : Il y a dix ans, dit-il, il y avait ici un auditeur sur cent, susceptible d'apprécier de la musique comme nous en avons eue aujourd'hui, et maintenant, j'oserais dire qu'il y en a vingt-cinq sur cent.

Comme illustration de l'antipathie d'une fraction notable du public contre la Société, citons le fait suivant. C'était en 1877, autant que nous pouvons nous en rappeler. M. Déry était alors président de la Société. Survint une petite difficulté entre celle-ci et le premier chantre au lutrin, M. Joseph Marcoux, qui avait l'habitude de chanter à l'orgue et faisait aussi partie de la Société. Le chantre voulant s'arroger des droits qu'il ne pouvait pas avoir, la Société

protesta. La solution pacifique de la difficulté ne pouvait se faire que par la retraite définitive du chantre du jubé de l'orgue et sa réinstallation au lutrin.

L'incident causa de l'émoi dans la population, d'autant plus que le chantre, s'excitant outre mesure, allait redire ses ennuis et ses peines dans les maisons du quartier, en invoquant, d'un air de victime, quinze années de plain-chant, sa tête bien grise, ses cheveux blanchis au service de l'église. C'était assez habile ; aussi s'attendrissait-on sur le malheureux sort que lui faisaient ces *petits crieux* et ces *petites crieuses* de l'orgue. Qu'avait-on besoin de ces gens là ? Des sociétés ? on pouvait en faire tant et plus après celle-là, mais des chantres comme Marcoux, il ne s'en faisait plus. Le fait est que le chantre en question, qui psalmodiait beaucoup par routine, avait une magnifique voix, puissante, riche, remarquablement timbrée. A bonne école, en Europe, il eut fait sa marque comme baryton.

Il arriva que la balance de la justice, qui aurait dû pencher en faveur de la Société, se trouva, plateau en bas, dans le public, pour le chantre. Le corps des marguilliers fut saisi de l'affaire ; la majorité des administrateurs laïques de l'église, an-

ciens et nouveaux, partageait l'opinion publique. Les jours de la Société paraissaient comptés. Dans cette situation, elle tint conseil, et prit énergiquement la résolution de ne pas faire de musique à l'orgue, tant que l'on s'obstinerait à ne pas éteindre le brandon de discorde et à ne pas lui rendre justice. Il n'y avait plus qu'une quinzaine de jours pour la fête de Pâques qui menaçait d'être célébrée bien modestement, lorsque tout à coup les nuages commencèrent à se dissiper. Devant l'assemblée des marguilliers, le curé * exposa la situation, et fit comprendre que l'église avait besoin d'un bon chœur à l'orgue et d'un maître-chantre au lutrin, et que la place du premier chantre était dans le sanctuaire et non au jubé de l'orgue. On se rendit, non sans peine, au sage raisonnement du curé.

Mais le sentiment public, chauffé à blanc en faveur du chantre, et contre la Société, ne s'apaisa que longtemps après. Sur dix paroissiens que l'on rencontrait dans la rue, il y en avait bien huit qui roulaient de gros yeux bien furieux contre la Société.

Voilà les sentiments de sympathie qu'on accordait aux amateurs.

* Le Révérend François-Xavier Gosselin.

Ceux-ci le savaient, mais persistaient à lutter de courage et de patience, sans s'occuper des antipathies, ni des actes d'hostilité, se raccrochant aux sympathies qu'on lui exprimait parfois et n'envisageant que leur but : répandre le goût de la musique, de la bonne.

Ils faisaient de la musique, en dépit de tout, avec des ressources fort limitées. Un succès leur faisait oublier bien des ennuis. Mais survenait-il un insuccès, il fallait alors entendre la critique s'en donner à cœur joie sur le compte de la Société.

Rien d'étonnant si, à la première occasion qu'ils ont pu saisir par les cheveux, certains individus se soient rattrapé des *supplices réitérés* que les amateurs avaient infligés à leurs oreilles pendant plusieurs années ; ils avaient hâte de voir le jubé de l'orgue libre. Ceux qui n'avaient pas encore digéré tout-à-fait la descente du maître-chantre du jubé de l'orgue, se mirent de la partie. Chacun son tour, se dirent-ils ; peu importent les prétextes. A eux de descendre maintenant !

On ne saura jamais tout ce qui s'est inventé d'histoires regrettables durant l'automne de 1880, l'hiver et le printemps de 1881. Les avis de convocation d'assemblée ou de répétitions, en circulation à l'orgue le dimanche, se transformèrent en

poulets tendres et séduisants ; un mot à l'oreille d'une chanteuse, affaire de répétition ou d'avis touchant l'exécution d'un passage de musique, prenait les allures d'une déclaration ou de quelque chose de plus vif ; les fioles d'encre dans la salle de la Société se métamorphosaient en flacons d'eau de vie.

Aux yeux de certains individus qui épiaient de la rue ce qui passait le soir dans la salle des répétitions, l'ombre des choristes ou du bras du directeur battant la mesure, se reproduisait d'une manière fantastique sur les murs. Et les espions s'imaginaient voir, à travers leurs lunettes, une valse générale ou une farandole échevelée.

Jusqu'à un malheureux gardien, à l'orgue, qui tomba dans le crible avec les autres ; le vieux faisait, deux ou trois fois par année, une quête parmi les membres de la Société ; on accusa la Société d'acheter son silence. Et que d'autres calomnies !

Quatre ou cinq ans auparavant, on avait fait courir le bruit que l'on veillait tard dans la salle de la Société, et qu'alors se produisait la métamorphose de fioles d'encre ou de mucilage en bouteilles de vin. C'était sous la présidence de M. E. Déry.

Le comité de la Société tenait alors des séances prolongées, occupé qu'il était à élaborer son code de règlements.

Inutile de dire que les amateurs protestèrent et protestent aujourd'hui encore contre de pareilles inventions, sur lesquelles on s'est abstenu de faire l'enquête ordinaire, qu'on s'est plu à collectionner comme faits, et faits prouvés, sans procès. L'ennemi, comme aujourd'hui, était alors invisible. Embusqué dans l'ombre, comme dans la romance dramatique *Moine et bandit*, il frappait sans trève ni merci. La bombe éclata un jour, comme une bombe nihiliste, au moment où tout le monde se croyait à l'abri des entreprises malveillantes.

Le directeur de la Société, se retira, et la Société Sainte-Cécile, n'écoutant que sa loyauté, et soucieuse de ses intérêts les plus chers, suivit son directeur.

Il est souverainement regrettable, à tous les points de vue, que de gaîté de cœur, sans en calculer les conséquences, l'on ait mis la hache au tronc d'un arbre en pleine sève, plein de promesses. Le coup a été porté par des gens qui n'ont peut-être pas toute l'expérience nécessaire pour se servir des quelques bribes d'autorité qu'on

leur confie. Trop souvent dans les affaires civiles, on donne avec une impardonnable imprévoyance des charges responsables à des gens, dont l'honorabilité n'est pas contestée, mais dont l'incapacité est notoire ; chose fort imprudente et très dangereuse, surtout quand elle devient systématique. Aucune institution n'est à l'abri alors ; elles sont à la merci d'un entêtement ou d'un mauvais sentiment. Les gens qui se trouvent à avoir quelque responsabilité, en voulant l'affirmer ou en faire parade, se changent en édificateurs de contre-sens, ou en démolisseurs de choses utiles, sans réfléchir un instant qu'il y a toujours bien moins à démolir, qu'à reprendre, corriger et améliorer.

On n'a pas idée combien il est difficile, nous ne disons pas de fonder, mais de maintenir une société d'amateurs. Une société d'amateurs, pour peu qu'elle soit nombreuse, offre autant de difficultés pour être gouvernée convenablement que, osons le dire, toute une municipalité ou toute une province. Ce n'est qu'au prix de sacrifices continuels de temps, de sentiments et d'argent qu'elle parvient à se garder sur pied. Et encore, lorsque le vent est bon, la mer est calme, que d'écueils cachés à déviner et à éviter ? Si on avait un peu l'expérience de ces choses là, on les traiterait généralement avec plus de déférence et de sérieux.

Les sociétés musicales ont eu du mauvais temps, ces années dernières. Nous parlions de l'Union musicale au commencement de cet opuscule. Eh bien ! cette société a dû partir de l'Eglise Saint-Jean dans des circonstances aussi graves que celles qui ont motivé la retraite de la Société Sainte-Cécile. Il eut été si facile de régler le différend à l'amiable et l'on eut conservé une société musicale dont les travaux feront une page intéressante de l'histoire de la musique. Aujourd'hui, l'Union musicale fait le service de la musique à l'église du Bon Pasteur, rue de Lachevrotière.

On regrette l'Union musicale et la Société Sainte-Cécile, comme on regretterait toute autre société musicale régulièrement constituée ; l'église et le public pouvaient compter sur elles en tout temps, à trois répétitions d'avis.

On a voulu affirmer depuis que la guerre n'était pas dirigée contre la Société Sainte-Cécile. Celle-ci a compris de suite qu'on n'avait pas encore réussi à la remplacer, et que l'on regrettait, qu'on nous passe l'expression, " les oignons d'Egypte." Elle s'est inclinée, et a déclaré qu'elle entendait rester société musicale indépendante.

Après le regrettable incident de sa retraite, la

Société s'est relevée plus alerte, plus énergique que jamais.

En suivant son directeur, en lui faisant un puissant rempart autour de lui, elle lui a rendu un témoignage éclatant de respect, d'estime et de sympathie, qu'elle était seule en mesure de lui donner ou de ne pas lui donner, suivant le cas. C'est un mouvement plus éloquent que bien des discours, bien des plaidoieries ; et il a gagné à la Société les sympathies de tous les gens de cœur et de progrès.

La Société se retira en emportant, après consultation d'autorités légales, sa bibliothèque de musique.

Quelque temps après, M. Adolphe Hamel, organiste à l'église Saint-Patrice, adressait à la Société une lettre flatteuse dans laquelle, il l'invitait à occuper le jubé de l'orgue de cette église, et à y chanter aussi longtemps qu'elle le désirerait. La Société accepta l'invitation.

CHAPITRE IV

Messes solennelles chantées à la campagne.—Solennités musicales dans diverses églises de la ville. — Pèlerinages.—Concerts.—La "Perle du Brésil." — Difficultés. — Succès du concert.—Fiasco financier.

Durant la saison d'été, depuis quelques années, elle va chanter une messe de son répertoire dans l'église d'une paroisse voisine. La première fois, en 1877, elle chanta à Saint-Nicolas une messe en plain-chant harmonisée avec accompagnement de cuivres. L'année suivante, elle retournait à Saint-Nicolas chanter la *messe impériale* de Haydn ; c'était à l'occasion de la clôture d'un bazar. Les chanteurs, furent honorés de l'hospitalité du curé de l'endroit, des religieuses du couvent et de plusieurs des principaux habitants de la place. Nous allions oublier une messe en plain-chant harmonisé, donnée à l'église de l'Ange-Gardien, en 1877, durant l'hiver, une autre messe chantée à l'église de Deschambault, et deux messes l'été dernier, à l'église de Sainte-

Famille, Ile d'Orléans. Les membres de la Société furent accueillis à Sainte-Famille avec la plus charmante cordialité par M. François Marquis, l'un des paroissiens les plus à l'aise de la paroisse.

Dimanche matin, 27 juillet 1879, un train spécial du *Lévis et Kennébec* conduisait la Société Sainte-Cécile à Sainte-Marie de la Beauce où elle avait été invitée par le curé de la paroisse, le Rév. M. Chaperon, à chanter une de ses messes. Le voyage s'annonça tristement le matin. Il faisait un déluge. Cependant, le temps se mit au beau dans la matinée. La Société exécuta la deuxième messe de Haydn avec orchestre. Elle avait cette fois là, le concours de M. Jehin Prume, M. Calixa Lavallée et, comme toujours, du Septuor Haydn. Le curé reçut les musiciens au presbytère et les convia à un somptueux dîner.

Le soir, lorsque les musiciens se dirigèrent vers la station pour prendre le train, la population leur fit une ovation enthousiaste.

MM. Bédard et Rodier, membres de la Société, qui avaient été chargés de tous les détails de l'organisation de ce festival, s'étaient acquittés de leur tâche avec une activité et un tact au-dessus de tout éloge.

La Société Sainte-Cécile suivait fidèlement son programme : l'étude et la diffusion du goût de la bonne musique. Elle s'en acquittait avec un dévouement qui, loin de se ralentir, est aujourd'hui plus vivace que jamais.

Le révérend M. Chaperon, enchanté des musiciens et de leur musique, leur adressa le lendemain la lettre flatteuse suivante, avec prière, si on le jugeait à propos, de lui donner publicité :

Sainte-Marie, Beauce, 29 juillet 1879.

A Monsieur N. Le Vasseur, directeur de la Société Sainte-Cécile.

Monsieur,

" Dimanche dernier, la paroisse de Sainte-Marie recevait une faveur si distinguée de la part de la Société Sainte-Cécile, qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes sentiments qui sont ceux de la plus vive reconnaissance. Ces sentiments, je puis vous l'assurer, sont partagés par tous les paroissiens de Sainte-Marie. Ils étaient heureux et honorés en même temps d'entendre dans leur église une des plus belles messes de Haydn (la 2e) Ils étaient doublement favorisés de pouvoir entendre des musiciens renommés, comme M. Jehin Prume et M. Calixa Lavallée.

“ Merci à ces artistes, ainsi qu'à quelques autres qui, n'étant pas membres de la Société Sainte-Cécile, ont bien voulu prendre part à cette fête religieuse et musicale. Malgré le mauvais temps, c'était un beau jour pour cette paroisse. Le souvenir de cette fête, ainsi que de tous ceux qui en ont fait les frais, se conservera non seulement dans les archives de cette église, mais aussi et bien longtemps dans les cœurs des paroissiens de Sainte-Marie.

“ Veuillez me croire avec reconnaissance et considération,

Monsieur le directeur.

Votre très humble et dévoué serviteur,

J. T. A. CHAPERON,

prêtre. ”

Depuis qu'elle est devenue société indépendante, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 1881, la Société a organisé plusieurs démonstrations musico-religieuses, entr'autres un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Elle avait nolisé le *Brothers*, Capt. Baker ; plus de trois cents pèlerins s'étaient embarqués avec la Société Sainte-Cécile ; il y avait un harmonium à bord et il y eut plain-chant et musique

en parties, pendant le voyage aller et retour. Dans la magnifique église de Sainte-Anne, la Société chanta la messe de Concone, la dernière qu'elle avait chantée à l'église Saint-Roch, au mois de mars, lors de la fête de Saint Joseph, célébrée pour la première fois par la société du même nom à Saint-Roch. Elle chanta aussi des vêpres solennelles et plusieurs morceaux à quatre parties. Ceci se passait au mois de juin.

Au mois d'août suivant, la Société faisait un deuxième pèlerinage, à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à Saint-Michel de Bellechasse. Elle nolisa encore le *Brothers*, et donna en plein air, près de la grotte, au milieu d'une foule de près de mille personnes, la deuxième messe de Haydn. La messe fut dite par le Révd. M. Nadeau, chapelain de la Société, avec diacre et sous-diacre. Les membres de la Société chantèrent aussi les vêpres solennellement à l'église paroissiale, et le Révd. M. Laliberté, curé de la paroisse, dans une allocution, adressa les compliments les plus flatteurs aux amateurs.

Parmi les fastes de la Société, on se rappelera longtemps l'imposante messe de *requiem* qu'elle chanta sur la. tombe du Rév. M. Charest, curé de

Saint-Roch, pendant trente-sept ans et l'un des sincères amis de la Société ; sur l'invitation de Monsieur Gustave Gagnon, organiste à la Basilique, elle répèta peu de temps après le même service musical sur la tombe de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'Hon. Réné-Edouard Caron.

Lors de la béatification de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, la Société Sainte-Cécile fut invitée par la supérieure des Ursulines, à la suggestion de M. Ernest Gagnon, à chanter une messe solennelle dans la chapelle de la communauté. La Société choisit et exécuta avec orchestre la *messe impériale* de Haydn.

C'est encore la même messe qu'elle fut invitée par Monsieur Gustave Gagnon à donner à la Basilique, lors de l'arrivée de Mgr. Conroy, délégué apostolique au Canada.

La Société Sainte-Cécile n'a pas fait exclusivement de la musique religieuse. En reprenant son histoire depuis sa fondation, nous la trouvons sur la scène à la Salle de Musique, rue Saint-Louis, chantant, sous la direction de M. Dessane, des chœurs de Mendelssohn, d'Halévy, de A. Thomas, de Gounod, et d'autres grands auteurs, dans plu-

sieurs concerts, en 1871 et 1872 et un peu plus tard dans des concerts de bienfaisance, ou des soirées montées au bénéfice de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Le 29 novembre 1876, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, dont M. J. P. Rhéaume était alors président, donnait à la Salle Jacques-Cartier un grand concert dont M. LeVasseur avait la direction. La Société donna plusieurs chœurs, des *Diamants de la Couronne*, du *Trouvère* et, pour la première fois à Québec, un chœur du *Petit Faust*, d'Hervé. A part quelques concerts organisés sous sa seule responsabilité, elle a pris part au plus grand nombre des démonstrations musicales qui ont eu lieu depuis dix ans.

Le 12 mars 1878 est jusqu'à présent l'une des principales dates dans l'histoire de la Société. En effet, le 12 mars 1878, elle donnait en grand concert à la Salle de Musique toute la partition de la *Perle du Brésil*, de Félicien David. C'était le troisième ouvrage du même auteur que l'on exécutait à Québec, à part ses *quintette* que le Septuor Haydn a fait connaître dans quelques-uns de ses concerts de chambre.

La Société Sainte-Cécile avait à cœur de se signaler dans la mesure de ses forces et de ses

ressources dans le domaine de la musique profane. Elle avait sous la main toute la partition, orchestre et chant, de la *Perle du Brésil*, que l'on avait fait venir de Paris un an auparavant avec l'intention de la donner en concert, projet que l'on paraissait avoir indéfiniment ajourné. Ce n'était pas mince besogne à entreprendre. MM. Lavigne et G. Gagnon mirent généreusement à la disposition de la Société, la musique qu'ils avaient importée.

M. LeVasseur fit commencer l'étude de la partitiondans la première quinzaine de janvier, et M. H. A. Bédard fut chargé de l'organisation du concert conjointement avec M. LeVasseur. M. Bédard, qui avait déjà donné des preuves de talent d'organisation, d'une énergie et d'une activité peu communes, se mit à la besogne avec une intrépidité qui ne se démentit pas un instant pendant deux mois. L'entreprise parut téméraire à bon nombre d'amateurs qui, au sortir des premières répétitions, hochaient la tête et finissaient par aviser les organisateurs d'abandonner la partie. Mais la Société Sainte-Cécile s'était d'avance cuirassée contre les découragements et les obstacles. Elle avait tout prévu, et resta ferme au poste. Sa fermeté et son énergie en imposèrent; et, à mesure que l'étude de la partition avança, la confiance alla *crescendo*. Le

directeur tomba malade, et dut garder la chambre pendant une quinzaine ; les répétitions n'en marchèrent pas moins, dirigées tantôt par M. Bédard, tantôt par un autre amateur ; des chanteurs qui avaient des rôles importants tombèrent en deuil, ou durent s'absenter ; on para de suite à ces embarras.

Il y eut plusieurs répétitions manquées, faute de monde ; et la dernière, comme cela arrive souvent et ce qui est de bon augure, paraît-il, fut exécrable.

Enfin, la date du concert arriva.

Il y avait foule considérable à la Salle de Musique, mais elle aurait pu être une fois plus nombreuse.

La partition fut exécutée avec l'ensemble le plus remarquable.

Mais l'affaire avait coûté des frais considérables, et les ressources de la Société étaient fort modestes. La recette épuisée, la Société se trouva avec un déficit de $141.00. Les membres se saignèrent, et la Société finit par désintéresser tout son monde. Les amateurs pouvaient alors répéter le mot de François Ier à Pavie.

—

CHAPITRE V

Le dixième anniversaire. — Grande réunion des amateurs. — Le Septuor Haydn. — Le *Sanctus* de la messe de Sainte-Cécile de Gounod. — Succès de la fête. — Goûter.

La Société Sainte-Cécile ne pouvait, certes, passer le 15 décembre 1879 sans célébrer la dixième année de son existence. Quand, alors, elle jeta un regard en arrière, et qu'elle fit une analyse rétrospective de ses succès et de ses revers, elle ressentit un vif sentiment de satisfaction. Elle avait fait bravement son devoir envers elle-même, envers l'église et envers le public. On ne pouvait exiger davantage de sa bonne volonté au travail.

Elle éprouvait le besoin de se réunir le 15 décembre, de compter les anciens et les recrues, de rappeler le passé, et de se féliciter de voir sa barque voguer à pleines voiles sur le grand fleuve de la vie, après avoir navigué une décade durant, au milieu d'écueils de toutes sortes. Bref, elle décida de célébrer le 15 décembre aussi solennellement

que possible. Mais comme le 15 tombait le lundi, et qu'il était plus facile d'avoir le concours des amateurs le dimanche, elle convia les sociétés sœurs pour le 14.

Huit jours auparavant l'abbé Gosselin, curé de Saint-Roch, annonçait la fête du haut de la chaire, et le *Nouvelliste* du 9 décembre publiait la nouvelle dans les termes suivants :

" Le revérend M. Gosselin, curé de Saint-Roch, a annoncé hier au prône que la Société Sainte-Cécile, dont-il est lui-même président honoraire, célèbrera solennellement dimanche prochain, à l'église Saint-Roch, le dixième anniversaire de sa fondation ; il a annoncé en même temps qu'il autorisait une quête dans l'église au bénéfice de la Société, et, comme témoignage de reconnaissance pour les services rendus par la Sociéte depuis dix ans, il a fait à ce propos un éloge flatteur de la Société. Ce n'est que juste, et pour nous qui avons déjà eu l'occasion d'entendre la Société Sainte-Cécile en maintes circonstances, nous avons été heureux d'entendre les éloges qui lui ont été décernés du haut de la chaire. Nous avons donc une fête religieuse magnifique en perspective pour dimanche prochain, et nous sommes certain que

les amateurs commémoreront brillamment un anniversaire qui leur doit être cher."

Son programme de musique fut une récapitulation des principales messes de son répertoire. Le Septuor Haydn était en tête de l'orchestre. La Société Sainte-Cécile doit beaucoup au Septuor. Jamais, il n'a hésité à se rendre à ses invitations. La présence des membres du Septuor, d'ailleurs, ranimait le zèle et la confiance des chanteurs. Lorsque l'on voyait M. Lavigne au premier violon, M. Paré au second ou à l'alto, MM. Gauvreau au violoncelle et à la contrebasse, M. Duquet à la flûte et M. Defoy à l'orgue, alors les amateurs se sentaient un regain de courage au cœur; il n'y avait pas de voix muettes ; tout le monde chantait, et l'on chantait mieux. A lui seul, M. Lavigne, avec son puissant violon, donnait le ton au chœur et à l'orchestre, influençait considérablement l'ensemble. Obligeant et dévoué comme on rencontre peu d'amateurs, ce n'est pas lui qui manquait aux répétitions. Il donnait aux autres, alors comme aujourd'hui, l'exemple du travail consciencieux ; tandis que foule d'amateurs croient avoir assez de science pour se dispenser des répétitions, lui, l'un des plus forts parmi les amateurs à Québec, se faisait et se fait un devoir d'être in-

variablement à son pupitre, convaincu qu'on ne peut jamais trop bien savoir sa partie.

Le succès éclatant que remportèrent la Société Sainte-Cécile et les amateurs qui lui prêtaient leur concours, se passe de commentaires. Les journaux le consignèrent dans leurs colonnes dans les termes les plus élogieux.

Le *Courrier du Canada* disait le lendemain :

" Hier, les voûtes de l'église Saint-Roch retentissaient de la musique et des chants de la Société Musicale Sainte-Cécile de Québec, qui célébrait son dixième anniversaire de fondation. Grâce au talent et au zèle infatigable de ses membres, l'église Saint-Roch possède aujourd'hui des musiciens très habiles, des chœurs très-bien organisés, aux voix puissantes, qui contribuent beaucoup à rehausser la solennité de nos fêtes religieuses. Aussi, cette intelligente paroisse est-elle fière de sa société musicale qui ne peut avoir de plus beau nom que celui de Sainte-Cécile, et lui témoigne-t-elle en toutes occasions la plus vive reconnaissance et la plus grande sympathie.

. . . .

. . . .

. . . .

" La direction du programme avait été confiée à

M. N. LeVasseur, organiste à l'église Saint-Roch, qui a su surmonter les difficultés d'une tâche ardue et assurer le succès de la fête.

" A l'issue des vêpres, les membres de la Société firent à leurs nombreux invités les honneurs d'un magnifique goûter............De nombreuses santés furent portées.........................Il y eut de très jolis discours, remplis de sel et d'éloquence.........

" Nous remercions la Société de sa gracieuse invitation et la félicitons de l'éclat imposant avec lequel son dixième anniversaire a été célébré. C'est un brillant succès pour le présent, et un encouragement pour l'avenir."

Les chanteurs étaient en verve cette fois là ; ils chantèrent entr'autres le *Sanctus* de la messe solennelle de Gounod, par cœur, cahiers bas, comme on récite en commun la prière apprise dans l'enfance ; c'était un chant d'inspiration, un hosanna spontané, un majestueux coup d'aile de l'âme vers le ciel ; on eut dit que le chœur n'avait qu'une âme et qu'une voix partant droit du cœur ; c'était une oraison jaculatoire exhalée avec une puissance telle, à la résolution du grand *crescendo*, à la reprise *fortissimo* du thème principal, que si cette majestueuse sonorité eut pu, comme la vapeur, se

condenser dans l'enceinte sacrée, la voûte du temple se fut ébranlée.

La fête fut couronnée d'un goûter, coutume invariable de la Société à la suite de chacune de ses démonstrations musicales.

A chaque fête de Pâques, la Société conviait ses membres et ses amis à un goûter de jamais moins de soixante couverts en moyenne : elle regardait cela comme un devoir, dicté par un sentiment de courtoisie et de reconnaissance. Les frais de ce goûter étaient payés en partie par la fabrique, en partie par la Société, excepté celui du 10e anniversaire dont le coût retomba entièrement sur la Société.

—

CHAPITRE VI

Les Quarante-Heures. — Rôle de la Société dans la musique à Québec. — L'exposition provinciale de 1877 — Adresse des sociétés musicales — M. Glackemeyer — Projet de bibliothèque nationale de musique — Une lettre de S. E. le comte de Premio-Real — Loterie — Effectif de la Société. — Son répertoire. — Coût de certaines fêtes. — Les amateurs. — Le solfège dans les écoles.

La Société Sainte-Cécile ne s'est pas contentée seulement de marcher sur les traces de ses ainées, elle a voulu aussi, non pas innover, mais créer aux amateurs des occasions d'étudier et de faire entendre de la musique marquée au meilleur coin. C'est ainsi qu'elle a inauguré la coutume de faire des concerts de musique sacrée durant l'Adoration des Quarante-Heures. Elle invitait toutes les sociétés chorales de la ville à venir tour à tour chanter des morceaux de leurs répertoires depuis six heures jusqu'à huit heures et demie chaque soir. Elle-même inaugurait à l'église Saint-Roch les Quarante-Heures par une messe solennelle et donnait le soir des morceaux de circonstance. Cette

coutume s'est propagée dans les autres églises catholiques de la ville et existe encore. Elle se proposait de célébrer la veille du jour des Morts, chaque année, en exécutant une œuvre de circonstance à grand orchestre. Le soir de la Toussaint 1880, elle débuta par plusieurs morceaux funèbres, entr'autres une magistrale composition de Balken, *Pie Jesu.*

Au mois de septembre 1877, la Société Sainte-Cécile prenait part à l'exposition provinciale sur les plaines d'Abraham à Québec. Un de ses membres les plus zélés, calligraphe remarquable, M. Eugène Blumhart, exposa au nom de la Société un magnifique volume de musique manuscrite, richement relié par M. Télesphore Lemieux. L'ouvrage obtint un prix *extra* au point de vue calligraphique et une mention honorable.

Le volume n'est pas dans la bibliothèque de la Société, mais est resté entre les mains de l'auteur.

Sur la fin de décembre 1879, M. LeVasseur exprima devant le comité de la Société Sainte-Cécile, le regret de voir que les sociétés musicales, soit timidité, soit apathie, restaient en dehors de tout mouvement, et ne s'agitaient que dans le cercle restreint de leurs opérations. Il rappela aux membres le

fait que déjà plusieurs sociétés nationales et littéraires avaient présenté des adresses de bienvenue au nouveau lieutenant-gouverneur, l'honorable Théodore Robitaille, et insista sur le devoir qui incombait aux sociétés musicales d'en faire autant. La proposition fut comprise, hautement appréciée et acceptée *illico*.

On adressa aux autres sociétés musicales, une lettre dans laquelle on leur exposait le projet, et on les invitait à choisir deux délégués et à les envoyer à une assemblée préliminaire pour aviser aux mesures à prendre dans la circonstance.

L'assemblée eut lieu un dimanche dans la salle de la Société. La proposition fut acceptée unanimement, et la députation formée avec M. LeVasseur comme président et M. Bédard comme secrétaire.

M. Le Vasseur fut chargé de la rédaction de l'adresse et M. Bédard eut à s'informer auprès du lieutenant-gouverneur s'il lui plairait et à qu'elle date il lui conviendrait de recevoir une adresse de bienvenue de la part des sociétés musicales de Québec.

Les préliminaires arrangés, l'adresse transcrite par un calligraphe, le 13 décembre 1879, la députation se réunissait chez M. Lavigne, puis se ren-

dait à l'hôtel du gouvernement vis-à-vis l'Esplanade. Peu après son arrivée, la députation introduite par le Lt. Sheppard, A. D. C., était présentée au Lieutenant-Gouverneur, et le président de la députation donnait lecture de l'adresse suivante :

" *A l'Honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.*

" Vous voyez aujourd'hui autour de vous les délégués des sociétés musicales, chorales et instrumentales, de la ville de Québec, réunis pour vous présenter leurs sincères félicitations à l'occasion de votre élévation au poste distingué de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

" C'est la première fois, dans les annales de la musique à Québec, que ces sociétés affirment leur existence d'une manière officielle. Suivant le digne exemple des corps publics, des sociétés littéraires et autres qui tour à tour ont présenté leurs félicitations et leur hommages au premier magistrat de la province, les sociétés musicales se sont dit qu'à elles aussi incombait le devoir de se joindre à ce concert harmonieux. Elles ne font d'ailleurs qu'agir dans les limites de leur rôle, puisque chacune a pour but immédiat de faire entendre et goûter à l'oreille les plus agréables har-

monies. Elles osent croire aussi que c'est leur droit, puisqu'elles sont toujours en activité, occupées à poursuivre gratuitement leur but, dans leur sphère respective, ou réunies toutes ou plusieurs d'entre'elles, au bénéfice de la religion ou de la patrie. Par des moyens, par des procédés, dont les dehors peuvent sembler moins sérieux et surtout moins ardus qu'ils ne le sont, elles tâchent d'apporter leur appoint au développement du bon gout, à l'épurement des mœurs et à la civilisation générale. Leur rôle sera surtout appréciable, dès le jour où la patrie, cédant à un bon élan, voudra bien accorder aux arts sa toute puissante protection.

“ Les sociétés musicales de Québec sont convaincues que Votre Honneur comprend et apprécie le rôle des associations qui se sont données les lettres et les arts comme domaine d'exploitation; Elle en a déjà donné mainte preuve depuis son avènement au poste de lieutenant-gouverneur de la province ; avec la plus exquise gracieuseté, elle a bien voulu, non-seulement donner aux démonstrations musicales le puissant appui de son patronage, mais aussi les honorer de sa présence. Croyez-bien que les sociétés musicales de cette ville vous sont infiniment reconnaissantes de ces marques

d'attention ; elles sont on ne peut plus encourageantes.

" En terminant, les sociétés musicales expriment l'espoir que Votre Honneur trouvera la somme la plus complète de satisfaction dans le poste éminent qui lui a été confié. Elles prient aussi Votre Honneur de se faire auprès de Madame Robitaille l'interprète de leurs sentiments les plus distingués."

N. LeVasseur, secrétaire du
Septuor Haydn,
président de la députation.

Henry A. Bédard, président du
Quatuor Vocal,
secrétaire de la députation.

Ephrem Dugal,
président de

Honoré Chassé,
secrétaire de

L'Union Musicale.

P. Laurent,
président de

P. D. Bilaudeau,
secrétaire de

La Société Sainte-Cécile.

Alfred Paré,
président du *Septuor Haydn.*

Dr E. L. Morin, président de — Louis J. Demers, secrétaire de
L'Association Musicale.

Félix Gaboury, président du — Geo. C. Landry, vice-président du
Cercle Musical.

Alphonse D'Eschambault,
membre du *Quatuor Vocal.*

George Hébert, directeur du — Alp. E. Demers, secrétaire du
chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste.

Octave S. Delisle, directeur du — Louis Côté, membre du
chœur de la Congrégation de Saint-Roch.

J. B. Falardeau, membre du — F. Morissette, membre du
chœur de l'église Saint-Sauveur.

P. J. Curran,
membre du
chœur de l'église Saint-Patrice.

“ *A MM. Nazaire LeVasseur, Henry A. Bédard et aux membres des “ sociétés musicales, chorales et instrumentales de la ville de Québec.* ”

“ Messieurs,

“ Je vous suis infiniment reconnaissant de l'adresse que vous venez de me présenter. C'est la première fois, me dites-vous, que les sociétés musicales affirment ainsi leur existence. Je suis heureux de pouvoir saluer la naissance de vos associations réunies, à la vie officielle, et je m'en réjouis d'autant plus que la première manifestation de cette vie est une démarche aussi agréable que flatteuse pour celui qui en est l'objet.

“ Vos sociétés, messieurs, ne me sont pas inconnues. J'ai déjà admiré et applaudi la plupart d'entre elles dans diverses circonstances, et c'est pour moi un honneur et un devoir que de profiter de notre rencontre d'aujourd'hui pour vous dire combien j'apprécie vos efforts ; pour vous féliciter de vos travaux et de vos succès, en mon nom, et je crois pouvoir ajouter au nom du public de Québec, qui, j'en suis sûr, ne me démentira pas. Le but que vous poursuivez est un noble but, et la mission que vous vous êtes imposée est une

grande et belle mission. Vous avez pensé, et avec raison, que les contrées heureuses dont le printemps est éternel, dont le soleil est toujours brillant, dont le ciel est toujours serein, dont les bosquets sont toujours verts, vous avez pensé que ces contrées heureuses ne devaient pas avoir le monopole du goût pour les beaux-arts. Et alors votre plus ardent désir a été de prouver que les glaces et les frimas de nos hivers sont impuissants à éteindre dans les âmes la flamme de l'inspiration artistique. Mais pour cela il fallait s'imposer des sacrifices, s'astreindre à un labeur de tous les jours. Vous n'avez pas hésité un seul instant, et c'est grâce à votre généreux dévouement que nous possédons au milieu de nous cette pléïade d'artistes distingués qui fait l'orgueil de notre capitale provinciale.

" Dans notre état actuel de société, faire de l'art pour l'art, c'est chose difficile. Chacun est obligé de se livrer à un travail constant et de combattre sans relâche pour arriver à se créer une position, à se faire une place au milieu de ses concitoyens. Tout le monde est : soit agriculteur, soit négociant, soit membre des professions libérales. Vous-mêmes, messieurs, vous avez vos occupations diverses ; mais ce qui vous distingue de la foule,

c'est que, la journée de l'homme d'affaires terminée, commence pour vous la journée de l'artiste. Faisant trève un moment à la lutte des intérêts, vous arrachant au tourbillon de la vie quotidienne, vous vous réfugiez dans un sanctuaire où les agitations du dehors ne pénètrent pas; vous étudiez les maîtres, vous essayez de surprendre le secret de leur génie, afin d'interpréter leurs œuvres, sans les profaner, puis vous venez convier le public, les hommes du sacerdoce, de la magistrature, du barreau, de la médecine, de la finance et de l'industrie, vous venez les convier à s'élever avec vous vers les hautes régions de l'art où l'intelligence et le cœur s'ennoblissent et se purifient.

" Je vous encourage, messieurs, à continuer de marcher dans cette voie. La reconnaissance du public vous est acquise, et votre œuvre sera peut-être plus durable que plusieurs de ces *œuvres pratiques*, qui sont inaugurées un jour au milieu des applaudissements, et qui tombent le lendemain dans l'indifférence et dans l'oubli, parceque leur nécessité immédiate a cessé de se faire sentir. Beaucoup d'*œuvres pratiques* passent, mais l'art est immortel.

" Agréez, messieurs, au nom de madame Robitaille et en mon propre nom, nos sincères remer-

ciements pour vos félicitations et pour les sentiments dont votre adresse est l'expression."

THÉODORE ROBITAILLE.

Ce mouvement de la part des sociétés musicales était nouveau. Le public le trouva fort juste et fort opportun, et le doyen des amateurs de musique à Québec, alors, M. Edouard Glackemeyer, (1) N. P., président honoraire du Septuor Haydn, publiait dans le *Journal de Québec* la lettre suivante ; c'est sa dernière contribution aux journaux qu'il honorait souvent d'écrits sur des sujets pratiques :

" Monsieur l'éditeur,

" J'ai lu avec bien du plaisir, l'excellente adresse des sociétés chorales et instrumentales de la ville de Québec à l'honorable Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec.

" Moi-même, fils de musicien et ayant pratiqué cet art charmant, comme amateur, depuis mon bas âge jusqu'à ce que la vieillesse m'ait forcé d'y renoncer, j'ai fondé et présidé pendant toute une

(1) M. Edouard Glackemeyer tient une place notable dans l'histoire de la musique à Québec. Il est décédé en cette ville jeudi, 10 février 1881. Il avait eu 88 ans le 20 décembre 1880.

frèle existence, la première société musicale de Québec, le *Quintett Club* qui fut suivi du *Septett Club.* Ces sociétés ont fait des efforts constants, bien faibles, sans doute, pour encourager le goût de la bonne musique parmi nous. Ça été une bien agréable surprise pour moi de voir la dernière de ces sociétés qui était désorganisée, remplacée aujourd'hui par onze sociétés chorales et instrumentales, composées d'amateurs des deux sexes et de la meilleure classe sociale, pleines de vies et cultivant avec ardeur et de manière à pouvoir rendre avec facilité et succès artistique, les compositions qu'elles sont appelées à exécuter en public. Elles ont déjà réussi au point qu'elles peuvent procurer de temps à autre aux citoyens de Québec, l'avantage d'assister à des concerts admirables où l'on entend les meilleures compositions classiques, vocales et instrumentales, des grands maîtres, interprétées de façon à satisfaire les exigences d'auditoires éclairés.

“ C'est assurément une bonne pensée qui a engagé ces sociétés à venir offrir leurs hommages à Son Honneur le lieutenant-gouverneur qui est sans contredit, un homme d'une capacité supérieure, à la hauteur de la noble et importante mission que notre Gracieuse Reine a bien voulu lui confier, et

qui ne pouvait manquer de recevoir cet heureux compliment de la manière la plus agréable.

" Aussi sa réponse a-t-elle été on ne peut plus courtoise ; il s'est empressé de reconnaître l'existence officielle des sociétés musicales. Cela ne peut manquer de leur être bien utile, en leur faisant entrevoir une existence de mieux en mieux reconnue et soutenue, et tout l'encouragement nécessaire à la culture des arts, encouragement sans lequel ceux-ci ne peuvent prospérer. Tous les peuples civilisés, tant dans l'antiquité que de nos jours, ont cru devoir encourager et soutenir toutes les institutions cultivant les arts et les sciences, et celles qui ont cultivé la musique ont toujours été reconnues comme essentielles à la civilisation des hommes, à l'adoucissement de leurs maux et à leur acheminement vers des jouissancesplus pures, plus nobles, les jouissances intellectuelles."

EDOUARD GLACKEMEYER.

Québec, 1er janvier 1880.

Au commencement de mars 1880, devant une assemblée générale des membres de la Société, M. LeVasseur annonça qu'il avait conçu le projet de former une bibliothèque nationale de musique religieuse et profane, de manuscrits et d'imprimés.

Le directeur de la Société déclara qu'il prenait la direction de l'affaire jusqu'au moment où, assise sur une basse solide, elle prendrait un grand développement. Seulement, il pria la Société Sainte-Cécile d'accorder son patronage à l'entreprise. Celle-ci s'empressa de se rendre à l'invitation de son directeur. M. LeVasseur reçut plusieurs cadeaux, entr'autres de M. P. Laurent, de M. Petrus Plamondon * et de Son Excellence le comte de Premio-Real, qui accompagna l'envoi de ses 16 *Mélodies* de l'intéressante lettre qui suit :

Québec, le 20 mars 1880.

" M. N. LeVasseur,

directeur de la Société Musicale Sainte-
" Cécile de Québec,

" Cher monsieur,

" En apprenant votre projet de former *poco à poco* le noyau d'une bibliothèque spéciale de musique religieuse et profane, je ne puis m'empêcher de vous écrire pour vous féliciter de cette idée utile et pratique. En colligeant, comme vous en avez

* M. Plamondon, ancien président de l'*Union Musicale*, fut ensuite le fondateur de l'*Association Musicale*, société qui obtint quelque temps après une charte d'incorporation de la législature de Québec. Sa période d'activité a été courte.

l'intention, le plus possible de musique canadienne et étrangère, ancienne et moderne, manuscrite et imprimée, vous rendrez un grand service à l'art et vous doterez en même temps votre pays d'une nouvelle collection, précieuse et utile plus qu'on ne le pense d'ordinaire. Je n'ai qu'à vous encourager fortement à poursuivre, coûte que coûte, votre but, et à y intéresser tous les vrais amis des arts.

" Informez, s'il vous plaît, la société musicale que vous dirigez, que je suis avec un grand intérêt ses travaux, et que chaque fois que je pourrai lui être utile, je n'hésiterai pas à lui donner une preuve de mon bon vouloir.

" Votre société a déjà fait sa marque et produit plusieurs œuvres magistrales inédites à Québec. Elle a un courage digne d'une noble cause, et j'ose espérer qu'à ce courage, elle joindra la persévérance ; c'est à cette condition qu'elle marchera de succès en succès, et c'est ainsi, du reste, qu'ont pris naissance les grandes institutions littéraires et musicales dont s'honore aujourd'hui mon pays.

" A ce propos, permettez-moi de vous parler un peu de l'une d'entre elles, l'*Ecole Nationale de musique et de déclamation* à Madrid. Elle fut

créée le 15 juillet 1830, sous le nom de *Conservatoire royal de musique* de Marie-Christine.

“ En 1863, on fonda dans le même établissement, avec le concours de quelques-uns des professeurs, la *Société de quatuor* et, en 1866, l'orchestre pour concerts classiques ; il est sous la direction du maëstro Monasterio.

“ Le 15 décembre 1868, le conservatoire reçut le nom d'*Ecole nationale de musique* et le gouvernement en approuva les règlements le 2 juillet 1871.

“ Le 28 août 1874, deux chaires de déclamation y furent créées, et l'établissement pris alors le nom d'*Ecole nationale et de déclamation*, sous lequel il est connu actuellement.

“ La bibliothèque musicale de cette institution s'est formée grâce aux donations tant du gouvernement que des particuliers, et, dans ce moment même, on met la dernière main au catalogue général qui est une véritable œuvre d'art.

“ L'*Ecole nationale* a constamment un pensionnaire compositeur à l'*Académie Espagnole des Beaux-Arts*, de Rome, créée le 5 août 1873. Elle

a aussi pour directeur l'éminent maëstro Arrieta, * qui y remplit en outre les fonctions de professeur de composition et qui possède un grand nombre de titres dont voici les principaux : conseiller de l'Instruction publique, membre de la Commission permanente des monuments historiques et artistiques, Grand'croix d'Isabelle-la-Catholique, président de la section de musique à la grande *Académie Royale des Beaux-Arts*, à Madrid.

" Tous ces titres ne prouvent-ils pas qu'on sait encourager, en Espagne, les vrais talents artistiques.

" J'aimerais fort à vous entretenir un peu des autres académies de ce genre, mais ma lettre deviendrait une brochure, si je me laissais aller au fil de mon sujet. Cependant, comme corollaire du paragraphe précédent, j'ajouterai que le président de l'*Académie Royale des Beaux-Arts*, le peintre Frederico de Madrazo, siége au Sénat de la nation, représentant les arts, élu par les artistes.

* Parmi les noms des musiciens célèbres, Gounod, Bellini, Beethoven, Balfe, Auber que le Septuor Haydn a fait inscrire dans les fresques de sa salle de musique, figure celui d'Arrieta. Cet éminent musicien vient de prononcer à Madrid un magnifique discours sur le revenu que la musique donne à l'état.

" Mais, pour en revenir à votre projet, je désire contribuer, un peu, à votre bibliothèque, et j'ose vous offrir un exemplaire de mes *Mélodies*. Elles ne valent pas cher, et j'implore en leur faveur, votre indulgence. J'espère que vous voudrez bien les accepter d'aussi grand cœur que je vous les offre.

" En vous renouvelant mes bons souhaits, j'ai bien l'honneur, mon cher monsieur LeVasseur, de me dire votre très dévoué serviteur."

PREMIO-REAL.

Durant l'automne de 1880, la Société se mit à la recherche d'un moyen efficace de sustenter sa caisse. Après avoir devisé pendant quelque temps, sur proposition de M. C. Dugal et de M. LeVasseur, elle résolut de monter une loterie. Les membres s'empressèrent à l'envie d'apporter des cadeaux à la loterie, et les dames rivalisèrent dans la confection d'articles d'utilité et de luxe pour enrichir la collection d'objets destinés au tirage. La salle de la Société se transforma en une sorte de bazar, et demeura en cet état tout l'hiver jusqu'au printemps de 1881. Les billets n'étaient que de 10 cts. ; ils étaient brochés en livrets de dix. Le tirage se fit dans le cours du mois d'avril

dans les bureaux du ci-devant *Provincial*, au coin des rues de la Couronne et Saint-François, où la Société avait obtenu de se loger temporairement, après sa retraite de l'église Saint-Roch. La recette de la loterie s'éleva à près de $150. Cette ressource, pour ainsi dire providentielle, assurait son existence pour au moins un an.

N'oublions pas de mentionner en passant que c'est dans le sein de la Société que les grandes excursions musicales au clair de lune, à bord de l'*Union* et du *Saguenay*, en haut ou en bas du fleuve, ont pris naissance, et que c'est dans sa salle qu'elles ont été organisées par des comités composés de membres de toutes les sociétés musicales de la ville. Ces excursions étaient fort recherchées par le meilleur monde de Québec. Un corps de musique donnait une sérénade sur le pont ; au salon les amateurs chantaient de grands chœurs, et les excursionnistes prenaient un goûter. On revenait à la ville sur l'heure de minuit.

Depuis son existence, c'est-à-dire depuis aujourd'hui douze ans, les principaux amateurs qui ont fait le succès de plus d'une démonstration musicale, à Québec, et dont on a requis les services à presque tous les concerts anglais ou français, sont sortis du sein de la Société Sainte-Cécile ; les uns

s'y sont formés, les autres, elle a su les attirer à elle. Citons :

Madame et Melles. N. et A. Dessane, Melle. C. Tourangeau, Mlle. N. Bédard, Mlle. V. Lemelin, Mlle. A. Rhéaume, Mlle. L. Vaillancourt, Mlle. E. LeVasseur, Mlle. F. Venner, Mlle. C. Trudel, Mlle. A. Venner, Mlle. A. Picard, Mlle. J. Morissette, Mlle. D. Brindamour, etc : MM. R. Roy, E. Déry, L. Leclerc, A. Leclerc, F. X. Rivard, A. A. Valin, J. Marcoux, E. Saint-Laurent, P. Laurent, H. A. Bédard, L. Paradis, A. Dupuis et F. A. d'Eschambault.

Dans le cours du temps, Mlle. N. Dessane est devenue madame G. Ouimet, Mlle. E. LeVasseur, madame Dr. Giasson, Mlle. F. Venner, madame N. LeVasseur, Mlle. C. Trudel, madame S. Rhéaume (décédée), Mlle. A. Venner, madame P. La-Ferrière (habite Montréal), Mlle. C. Tourangeau, madame Gauvreau, Mlle. L. Vaillancourt, madame Catellier (habite Cincinnatti), Mlle. J. Morissette, madame Monier. M. Régis Roy est décédé il y a six ou sept ans ; la Société Sainte-Cécile lui chanta un service et l'escorta à sa dernière demeure. M. Alfred Leclerc habite Montréal. M. F. X. Rivard est à Trois-Rivières, et est l'un des fondateurs de la Société Sainte-Cécile de

cette ville M. Alphonse Valin est aux Etats-Unis, depuis près de deux ans, et chante au théâtre.

L'effectif de la Société a été en moyenne depuis sa fondation de cinquante membres.

Aujourd'hui, elle en compte cinquante-trois ; depuis qu'elle a laissé l'église Saint-Roch, elle présente un front plus uni que jamais, et a fait preuve d'une activité remarquable.

Le président actuel, M. Pierre Jobin, est plein d'énergie, de dévouement et de tact, et ses collaborateurs sont zélés.

Le répertoire de musique religieuse de la Société se compose, à part des morceaux détachés, des messes suivantes :

1° Messe royale harmonisée, de G. Gagnon ; 2° messe du 2e ton harmonisée, de J. B. Labelle ; 3° messe de *requiem* harmonisée, de Perrault ; 4° messe solennelle dite de Sainte-Cécile de Gounod ; 5° 12e messe de Dietsch ; 6° messe de Concone ; 7° 2e messe en *mi* bémol, de Weber : 8° 1ère messe de Haydn ; 9° 2e messe de Haydn ; 10° 3e messe ou messe dite *imperiale* de Haydn ; 11° 4e messe de Haydn ; 12° 3e messe de Mozart ; 13° 12e messe de Mozart ; 14° messe *pro defunctis*,

de Miné ; 15° messe de Noël, de Perrault ; 16° messe solennelle de Rossini.

Chacune de ces messes, achat et exécution n'a pas coûté moins de $40 ou $50 en moyenne à la Société. Celle de Pâques 1879, celle du 10e anniversaire, le 15 décembre 1879, et celle de Pâques 1880, ont coûté chacune près de $60 de frais, sans mettre en ligne de compte des frais personnels du directeur et de quelques membres, qu'ils n'ont jamais voulu faire entrer dans les livres de la Société. Ces faits serviront à montrer à une foule de gens qui ne le soupçonnent pas, que la musique, celle que l'on veut faire aussi convenablement que possible, coûte cher à ceux qui en prennent la responsabilité ; qu'elle exige d'eux non-seulement un travail épuisant, mais aussi des sacrifices pécuniaires. Et, bien des gens qui, à l'église ou au théâtre, écoutent de la musique qui les réjouit ou les agace, suivant que leur digestion est bonne ou mauvaise, ne se figurent pas que pour arriver au résultat qui les agace ou les réjouit, il a fallu aux amateurs travailler au moins deux mois durant pour étudier une partition dont le moindre incident peut faire manquer l'exécution.

L'exécution d'une œuvre musicale est toujours assez problématique à Québec, parceque sur le

total des amateurs, il y en a à peine un tiers qui ait une teinture raisonnable de solfège. La faute de ce malheureux état de choses est que l'on n'enseigne pas le solfège dans les écoles ou les collèges, ou bien qu'on y laisse les élèves libres de l'étudier ou de ne pas l'étudier. Cette lacune est déplorable à tous les points de vue, et nous la signalons particulièrement au Surintendant de l'Instruction publique. Le jour où l'on aura introduit l'étude obligatoire du solfège dans l'enseignement, l'art musical fera un grand pas, et le Surintendant de l'Instruction aura rendu un service signalé au pays.

La Société Sainte-Cécile a introduit plusieurs messes pour la première fois à Québec : la 12e de Dietsch ; la messe de Sainte-Cécile de Gounod ; la messe en *mi* bémol de Weber ; la 4e de Haydn ; la 3e de Mozart ; la messe solennelle de Rossini ; la messe de *requiem* de Miné ; total, sept messes.

Retirée aujourd'hui depuis le printemps dernier dans deux appartements qu'elle a loués au milieu du quartier Saint-Roch, c'est là où elle continue ses études, où elle tient ses assemblées, où elle prépare ses démonstrations musicales, dont la dernière n'est certes pas la moindre de celles qu'elle a organisées. Parlons un peu de la célébration de

la fête de Sainte-Cécile, dimanche, le 20 novembre 1881, à l'église Saint-Sauveur. Ou plutôt, laissons la parole aux journaux.

SEIZIÈME CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DE SAINTE-CÉCILE.

L'*Événement*, du 21 novembre, s'exprime à ce sujet dans les termes suivants :

" Les dilettanti de Québec voyaient arriver la fête annuelle des musiciens cette année avec la regrettable perspective qu'elle ne serait pas célébrée comme d'ordinaire. Ils en faisaient déjà leur deuil. lorsque la Société Sainte-Cécile, dans une séance il y a cinq semaines, décida de la chômer avec tout l'éclat possible et d'inviter les amateurs de musique de la ville à se joindre à elle pour la circonstance. Cependant, les amateurs appartenant aux diverses organisations chorales de la ville ont eu la regrettable idée de ne pas répondre à l'invitation de la Société Sainte-Cécile et de rester à l'écart. Mais, comme cette Société compte près de soixante membres aujourd'hui et qu'elle avait l'appui généreux de bon nombre de membres du chœur de

l'église Saint-Sauveur, cette abstention n'a pas paru, et la Société Sainte-Cécile, avec les autres artistes et amateurs qui l'aidaient, formait une réunion de quatre-vingts musiciens hier matin au jubé de l'orgue à Saint-Sauveur.

" Il y a donc à peu près cinq semaines, la Société mettait à l'étude la messe qu'elle a exécutée hier avec un succès qui doit l'indemniser amplement de tout le travail qu'elle a dû imposer.

" La messe *dite de Sainte-Cécile* de Gounod est une des principales de son répertoire ; elle-même l'a introduite pour la première fois à Québec, il y a plusieurs années. Hier, elle l'a chantée à l'emporte-pièce, surtout le *Kyrie*, le *Gloria* et le *Sanctus*.

Mlles Lemelin, Brindamour et Picard, MM. d'Eschambault, Bédard, Laurent et Dupuy, membres de la Société Sainte-Cécile, Mlle Bureau, MM. Roy et Letourneau, du chœur de l'église Saint-Sauveur, qui avaient charge des *soli*, se sont acquittés de leur tâche avec grand succès.

" Le *Qui tollis*, fragment ravissant de la messe solennelle de Rossini, ne pouvait avoir de meilleurs interprètes que Mlle. Lemelin, dont on connaît la magnifique voix de soprano, et Mlle. J. Bédard, qui est un contralto remarquable. Mlle. Bédard

est aussi membre de la Société Sainte-Cécile. Le *Qui tollis* a été chanté à l'offertoire.

" L'orchestre aurait pu être plus fort ; mais à Québec les instrumentistes, se font de plus en plus rares. Cependant lorsque l'on rencontre dans un orchestre des amateurs de la force de MM. Lavigne, Paré, W. D. Campbell, A. Vézina, Duquet et quelques autres dont les noms nous échappent, on peut être toujours sûr que l'exécution d'une partition prend un grand relief. Avec de pareils virtuoses, qui, outre leur qualité d'artistes, sont gens aussi dévoués qu'obligeants, la cause de l'art dans une ville n'est pas en péril et le succès d'une démonstration musicale est toujours assuré.

" Le Révd. P. Paquin a donné le sermon de circonstance. Ça été un bijou de sermon, et on ne s'est pas fait faute de se le chuchotter à l'oreille, séance tenante. Rarement nous avons entendu le sujet traité avec autant d'originalité dans les comparaisons, d'élévation d'idées, de bonheur dans la forme. Pareils morceaux d'éloquence restent gravés longtemps dans la mémoire, et, certes, si les sermons étaient toujours aussi soignés, les églises seraient toujours remplies d'une foule avide d'entendre et heureuse d'appliquer les grands enseignements

tombant clairs, limpides, comme l'eau de roche, du haut de la chaire de vérité.

" Le Révd. P. LeFloch a dit la messe avec diacre et sous-diacre.

" L'église Saint-Sauveur était hier le rendez-vous de la première société de Québec.

" Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille, accompagné de son aide-de-camp, le Capt. Sheppard, occupait un siége dans le sanctuaire.

" Au bas-chœur, nombre de notabilités : M. et Mme Sheyhn, M. Suarez, vice-consul d'Espagne, et Mme Suarez, Son Honneur le recorder E. Déry, M. et Mme N. Turcotte, M. et Mm N. Rosa, M. A. Tourangeau, M. Kérouac, maire de Saint-Sauveur. On porte à plus de deux cents le nombre d'étrangers qui occupaient des siéges spéciaux dans la nef.

" La nef avait été décorée avec beaucoup de goût par des membres de la Société, avec des banderolles et des pavillons.

" M. J. B. Lapointe tenait l'orgue et M. LeVasseur dirigeait l'exécution de la messe."

Le *Courrier du Canada*, après avoir donné les informations contenues dans l'article de l'*Evénement*, dit :

" Nous n'avons pas qualité pour apprécier à sa juste valeur la manière artistique dont la Société Sainte-Cécile a rendu hier la messe de Gounod ; mais, au dire des connaisseurs, l'exécution en a été parfaite sous tous rapports ; la réputation de la Société n'est d'ailleurs pas à faire et le talent de ses chanteurs et instrumentistes est connu de tous. "

Le *Journal de Québec*, de son côté, fait les commentaires suivants :

" La Société Musicale Sainte-Cécile, avec le concours de plusieurs artistes et amateurs de cette ville, a célébré, hier avec un grand éclat, la fête de Sainte-Cécile dans l'église de Saint-Sauveur, qui avait été magnifiquement décorée pour la circonstance...

....

....

" Tous ceux qui ont assisté à cette fête, s'accordent à dire que rarement il leur a été donné d'entendre d'aussi belle musique, et ce témoignage nous dispense de faire l'éloge des exécutants qui ont montré une fois de plus que les membres de la Société Sainte-Cécile ont le goût de l'art musical et qu'ils lui rendent un culte assidu. "

Ces divers articles et appréciations dispensent de

plus amples commentaires. La Société Sainte-Cécile est satisfaite du résultat qu'elle a obtenu, en dépit des difficultés, inévitables les unes, inattendues les autres, qu'elle a rencontrées. L'accueil vraiment cordial qu'elle a reçu des Rvds PP. Oblats, des membres du chœur de Saint-Sauveur, la courtoisie et la gracieuseté de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, l'hon. Théodore Robitaille, l'empressement des invités à accepter leur invitation, et des étrangers à s'assurer une place dans l'église, sont autant de compliments et de témoignages d'estime qui font grand bien au cœur des amateurs.

Le sermon de circonstance seul aurait pu attirer la foule qui se pressait dans la nef de l'église Saint-Sauveur le 20 novembre dernier. Le Révd. P. Paquin ne pourra jamais être plus heureux qu'il l'a été en cette occasion. Cet opuscule ne peut mieux se terminer que par ce sermon. On le trouvera aussi agréable à la lecture qu'à l'audition :

—

SERMON

PRONONCÉ LE DIMANCHE, 20 NOVEMBRE 1881.

DANS L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR

PAR

LE RÉVÉREND PÈRE PAQUIN, O. M. I.

A la célébration de la fête de Sainte-Cécile,

PAR

LA SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE DE QUÉBEC.

Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino.

Chantez et jouez de la harpe dans vos cœurs pour le Seigneur.

Excellence, Mes Frères,

Si mon regard se porte vers le sanctuaire, je vois l'Eglise déployer aujourd'hui toute sa pompe, toute sa magnificence.

D'un autre côté, des accords aussi riches par l'énergie de leur éloquence que par la suavité de leur harmonie, font retentir les voûtes de ce tem-

ple, et pénètrent dans toutes les âmes, y apportant de douces et pieuses jouissances.

A l'entrée du sanctuaire, je vois le digne représentant de notre gracieuse Souveraine, et plusieurs autres personnages éminents, invités à venir rehausser par leur présence l'éclat d'une solennité.

Quelle est la fête que l'on célèbre aujourd'hui ? Vous le savez, mes chers frères. Vous l'attendiez, et vous la recevez aujourd'hui avec joie cette élite des artistes de Québec, venue au milieu de vous pour chanter Dieu sous les auspices de la glorieuse patronne des beaux-arts.

Vous êtes entrés dans ce temple, Messieurs les membres de la Société Musicale Sainte-Cécile, comme représentants de l'art, mais en faisant flotter devant vous l'étendard du christianisme. C'est en la double qualité d'artistes et de chrétiens que vous venez en présence de nos autels célébrer votre fête patronale, et servir à notre piété quelques-uns des plus beaux échantillons que renferment les trésors de la musique moderne. C'est dire hautement en face de Dieu, en face de la population, que si vous faites profession de cultiver les beaux-arts, vous êtes et voulez être toujours des artistes chrétiens. Vous accomplissez là un acte noble et glorieux : glorieux pour Dieu, glorieux

pour vous-mêmes, glorieux pour tous ceux qui sont venus prendre part à votre fête. Et il est de mon devoir de vous en féliciter.

Je vous félicite, d'abord, au nom de Dieu, le premier et plénier réservoir du beau, la source d'où découlent toutes les harmonies créées.

Je vous félicite au nom de l'Eglise, ce grand foyer de science et de lumière, à la chaleur duquel les beaux-arts, sans cesse encouragés, ont toujours pu et pourront toujours se développer dans une pleine et entière liberté d'expansion.

Je vous félicite au nom de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, au nom des autres éminents personnages, qui vous donnent une marque de leur sympathie pour vous et pour les beaux-arts, en assistant à cette solennité.

Je vous félicite, enfin, au nom de tous les habitants de cette paroisse, auxquels vous avez bien voulu faire prendre une part à votre fête, en venant la célébrer au milieu d'eux. Et tous, n'en doutez pas, Messieurs, trouvent dans leurs cœurs des cordes qui savent vibrer et s'harmoniser avec les accords de vos voix et de vos instruments, pour chanter avec vous la gloire de la grande Sainte que vous avez si bien fait de choisir pour votre patronne.

Je dis, à dessein, que vous avez si bien fait de choisir pour votre patronne. Car je n'ignore pas que plusieurs fois il s'est posé une question qui peut-être, en ce moment, est présente à quelques esprits. Et je suis bien aise de saisir cette belle occasion d'y répondre.

Pourquoi le grand Raphaël a-t-il représenté Cécile laissant tomber sa syrinx de ses mains, au bruit de la musique des Anges ?—Pourquoi d'autres peintres non moins célèbres nous la montrent-ils armée d'une harpe ou d'un violoncelle, ou tenant ses mains inspirées sur le clavier d'un orgue ? —Pourquoi les maîtres et les élèves de l'harmonie ont-ils cherché Cécile et l'ont-ils adoptée comme leur gracieuse patronne ?— Pourquoi tout cela, lorsque l'histoire de cette Sainte nous apprend que jamais elle n'a soufflé dans la syrinx, que jamais ses doigts n'ont pincé la harpe, ou fait frémir le violoncelle, que jamais elle n'a vu un orgue, encore inconnu au temps où elle vivait ?

La réponse à cette question s'offre toute prête, et, pour ainsi dire, toute palpitante de vérité, dans un simple coup d'œil jeté sur la nature de la musique.

L'art musical, vous le savez, Messieurs, a son

domaine dans les vibrations. Sa richesse se trouve dans la beauté, la multiplicité et l'harmonieuse combinaison des vibrations. Sa science a pour objet d'étudier, de développer et d'expliquer les lois fondamentales qui régissent cette combinaison.

Or, il y a deux sortes de vibrations : les vibrations des corps et les vibrations de l'âme. Celles-ci sont les premières, les plus importantes, les plus fondamentales. Les autres à leur égard ne sont que secondaires. Elles remplissent l'office d'instrument.

C'est dans les vibrations de l'âme que se trouve l'essence de la musique. Les vibrations sensibles ne sont que son expression au dehors.

C'est dans l'âme, en effet, que l'harmonie musicale prend naissance, s'organise, se perfectionne, tandis que les cordes et les tuyaux des instruments, et, par-dessus tout, la corde vocale humaine, le premier de tous les instruments, ne sont que les organes dont l'âme se sert pour dire aux sens ce qu'elle ressent en elle. Et n'est-ce pas une notion devenue vulgaire, à force d'être connue, à force d'être exprimée, à force d'être répétée, qu'un artiste est d'autant plus artiste, un musicien d'autant plus musicien, que son âme l'est davantage,

c'est-à-dire, a davantage pénétré dans les sublimes régions du beau idéal ? Et qu'est-ce que l'inspiration, cette créatrice du génie, cette véritable mère de tout véritable artiste, qu'est-ce, dis-je, que l'inspiration, sinon le langage spontané d'une âme aux prises avec un vif sentiment du beau ; sinon une surabondance de vibrations dans une âme subjuguée par l'intuition des beautés qu'elle contemple ?—Intuition si vive qu'elle en est, en quelque sorte, tourmentée, jusqu'à ce que des mains habilement exercées se mettent à son service, pincent les cordes d'une harpe, se promènent sur le clavier d'un orgue, manipulent les clefs d'un chalumeau, afin de transmettre dans les airs les échos de cette harmonie intérieure qui se fait entendre dans le domaine intime du sentiment ; c'est-à-dire, afin de traduire par les vibrations de l'air, les vibrations dont cette âme est toute frémissante !

Et ces flèches aériennes qui traversent l'espace, ne sont-elles pas d'autant plus suaves, d'autant plus fortes et parfois d'autant plus terribles à l'oreille qu'elles frappent, que l'âme qui les a décochées au moyen de l'instrument qu'elle anime, est elle-même sous l'impression d'un sentiment plus suave, ou plus fort, ou plus terrible ? Ah ! je ne m'étonne pas de voir un Mozart faisant taire

tout bruit à ses oreilles, s'armer d'une plume, et s'enfermer dans une retraite silencieuse ; et là, faire parler une légion de voix dans l'intérieur de son âme d'artiste, et créer ce monde nouveau d'harmonies qui a donné naissance à notre orchestre moderne. Je ne m'étonne pas de voir un Beethoven dont les oreilles sont mortes, entendre davantage, parce qu'il est exclu des concerts du domaine sensible, entendre, dis-je, davantage les concerts retentissant au fond de son âme, où toutes les cordes les plus délicates sont en vibration sous les charmes de l'inspiration qui la maîtrise. Sur les ailes puissantes de cette inspiration, le grand génie s'élève dans des régions inconnues aux oreilles vulgaires, d'où il ne descend qu'après avoir fait cette ample provision d'harmonieuses beautés, d'harmonieuses richesses dont il a embelli ses chefs-d'œuvres. Eh ! vous voyez bien que là où nous voilà transportés, dans le sanctuaire d'une âme d'artiste, il serait difficile de nous arrêter. Vous ne pouvez vous reposer un instant au sein de cette âme inspirée, sans entendre bientôt venir d'en haut des accords éminemment riches, souverainement harmonieux, dont cette âme d'artiste ne fait que ressentir le contre-coup, après en avoir subi les sublimes influences. C'est que, voyez-vous, mes

chers frères, l'âme de l'artiste s'élève au-dessus d'elle-même, et tire de par delà le monde, les richesses dont elle devient le réservoir. Elle va les chercher par delà les terres, par delà les mers, par delà les sphères ; elle s'élance dans un monde supérieur où elle monte toujours, jusqu'à ce qu'elle atteigne la source du beau, et contemple un instant le trésor de tous les sons, de toutes les harmonies comme de toutes les lumières.

Cette source s'appelle "l'idéal" dans le langage humain. Dans la langue chrétienne, on l'appelle Dieu : Dieu, en qui, si je puis m'exprimer de la sorte, se trouvent les assises les plus fondamontales de la musique ; Dieu, le premier musicien, l'Artiste substantiel, que tous les artistes créés ne font que chercher à copier de loin, souvent sans s'en rendre compte ; Dieu, au sein de qui l'art que vous cultivez a eu son éclosion avant de prendre son expansion dans les lois découvertes par ceux d'entre les hommes qui ont le mieux su prêter l'oreille à cette note primordiale et divinement musicale qui remplit l'éternité, et dont l'écho s'est répercuté jusques dans le temps, par les harmonies de la création.

Essayons d'expliquer un peu cette pensée. Es-

sayons d'entendre quelque chose de ce que chante le chœur éternel de la Trinité.

Le Père engendrant son Fils chante. Il chante un grand poëme, dont les dimensions sont celles de Dieu. C'est son Verbe, son image parfaite. C'est comme la première note de l'harmonie divine qui produit son octave, de même que dans la nature, la tonique, cette première note de l'harmonie engendre l'octave, son image parfaite et adéquate. Puis le Père contemplant son fils, tous deux chantent ensemble un cantique d'amour mutuel: l'Esprit Saint, qui procède des deux, est quelque chose de commun aux deux, tout en étant très distinct. C'est, dans l'hymne de la Trinité, la note qui tient le milieu entre la tonique et l'octave, également appelée par les deux, pénétrant dans les deux, cette note pleine de sonorité que, dans votre art, vous appelez la dominante.

Voilà le chant prototype de tous les chants. Voilà le cantique qui remplit l'éternité et qui a son écho dans le temps. Car Dieu, en créant le monde, proféra un autre chant, moins solennel, sans doute, que le premier, mais cependant incomparablement riche en harmonies, un chant qui joue vis-à-vis l'hymne essentiel de la Trinité le rôle de

ce que vous appelez dans votre langage, une note d'agrément.

Dieu parla sept fois, posant ainsi les assises des sept notes de votre gamme. Ces sept notes sorties de la bouche du Tout-Puissant ont retenti au-dessus de l'abîme du néant, ont traversé l'immensité du vide, ont plongé jusqu'aux dernières profondeurs du gouffre, demandant, commandant partout un écho, une réponse.

La réponse ne s'est pas fait attendre. Au sein des espaces frémissants, le monde a paru avec ses harmonies, avec ses chants. C'est, remarquez-le bien, pour répondre à l'hymne éternel du Créateur que tout chante dans la nature, tout, depuis la petite fleur qui croît dans les champs, depuis l'oiseau qui gazouille dans les airs, depuis les astres qui circulent en cadence dans les espaces, jusqu'aux chérubins qui ne cessent de répéter du haut des cieux le cantique de l'éternité bienheureuse : Saint, Saint, Saint est le Seigneur !

Voilà le chant que les trois jeunes Hébreux entendaient du milieu des flammes de la fournaise, lorsqu'ils répétaient dans l'allégresse de leur cœur : Cieux et terre, montagnes, collines, fleuves, rivières, que la nature entière chante et bénisse le Seigneur ! Voilà le cantique qu'entendait Cécile, lorsque,

placée sur l'instrument de supplice, elle ne ressentait pas plus les coups de la hache du bourreau, qu'Ananias et ses deux compagnons ne ressentaient l'ardeur des flammes; voilà le chant solennel que, sans ouvrir les lèvres, sans toucher aucun instrument, elle entonnait dans son cœur transporté dans les hautes régions de la musique divine. *Et illa in corde suo soli Deo decantabat.* Elle accomplissait à la lettre le précepte de l'apôtre : *cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino :* elle chantait et jouait de la harpe dans son cœur pour le Seigneur. Voilà pourquoi Cécile a toujours été et sera toujours, avec raison, la grande musicienne de l'idéal, la grande musicienne de Dieu, et comme telle, la glorieuse patronne des musiciens.

Ce regard rapide jeté sur le berceau de la musique, sur son origine divine, vous dit assez la noblesse de l'art musical, l'atmosphère dans laquelle il doit s'exercer, la mission qu'il doit remplir, la fin qu'il doit avoir en vue d'obtenir.

La fin de la musique, Messieurs, c'est de placer les habitants de la terre à l'unisson avec les habitants du ciel pour louer et glorifier Dieu. La fin de la musique, c'est d'aider l'âme humaine à s'élever au-dessus des régions lourdes et vaporeuses des choses terrestres, où elle ne pourrait que s'étouffer,

et lui faciliter son ascension vers les régions où elle puisse vivre de sa vie propre, de la vie pour laquelle elle a été faite, de la vie de Dieu. La fin de la musique, c'est de réveiller l'engourdissement qui tient le cœur humain collé à la terre, et faire naître en lui des affections conformes à sa haute destinée, qui est de posséder Dieu et d'en être possédé. La fin de la musique, en un mot, c'est de sanctifier les hommes, tout en humanisant les peuples.

Est-ce assez vous dire que la musique est avant tout une chose sacrée ? — Est-ce assez vous dire que la musique est avant tout un instrument de moralisation ?—Est-ce assez vous dire que la musique est une chose qui appartient avant tout à la religion, à l'Eglise ?

Ah ! je voudrais pouvoir vous donner une démonstration de cette grande et importante vérité ; mais la crainte de fatiguer votre attention retenue trop longtemps déjà, me force de passer outre. Qu'il me suffise de vous rappeler que le plus ancien des instruments de musique, la trompette, à la voix mâle et puissante, a été placée par Dieu lui-même entre les mains de Moïse, sous la loi ancienne. Qu'il me suffise de vous dire que c'est auprès du tabernacle du Seigneur que la harpe,

cet autre antique instrument, a reçu sa consécration sous l'action des inspirations divines qui ont mis dans la bouche royale de David ces cantiques sublimes que trois mille ans n'ont cessé de répéter après lui, et que le monde chrétien chantera jusqu'à la consommation des siècles : ces cantiques sublimes appelés les Psaumes. Qu'il me suffise de vous dire encore, que c'est en respirant à pleins poumons l'atmosphère religieuse que Salomon a donné le jour au chant le plus grandiose qui ait jamais été entendu dans le monde, et auquel, dans le langage de Dieu lui-même, on donne le nom transcendant de *Cantique des cantiques.*

Et pour poursuivre encore un peu cette pensée, n'est-ce pas au sein de l'Eglise du christianisme que l'art musical a reçu toute son expansion? N'est-ce pas un enfant de l'Eglise qui, dans le siècle de saint Louis, a trouvé et ajouté aux trois notes fondamentales de toute harmonie, l'accord parfait, cette autre image de la Trinité, l'accord parfait, qui sert de base aux œuvres grandioses des grands maîtres du moyen-âge? Ne sont-ce pas les thèmes sacrés fournis par l'Eglise qui, dans les derniers siècles, ont fait naître l'idée de placer l'accord imparfait à côté de l'accord parfait ?—Oui, messieurs, l'alliance des consonnances et des dissonnances, qui

semble si bien mettre en regard Dieu et l'homme, le ciel et la terre, le repos et les combats, le bonheur et la douleur, voilà le fond de la musique moderne. Eh! bien, cette alliance-là ne pouvait être suggérée que par les dogmes proclamés par l'Eglise .Car l'Eglise, plus et incomparablement plus que toute autre institution, sait que l'homme a des larmes à verser sur la terre, qu'il a des amertumes dont il lui est permis de parler au bon Dieu, des angoisses dont il peut en toute liberté faire ressortir devant lui les déchirements, de même qu'il a aussi des cantiques d'allégresse à chanter dans ses heures de prospérité. C'est à l'Église du Christ que les maîtres de l'art ont demandé les inspirations qui leur ont fait enfanter ces chefs d'œuvres, où. les orages du cœur de l'homme se trouvent à rencontrer leur expression à côté de la sérénité du beau ciel de la paix, où le Calvaire se dresse au milieu des joies du Thabor ; où le Thabor s'illumine au milieu des agonies du Calvaire ; où les exilés de cette vallée de larmes mêlent leurs pleurs avec les sourires des anges. Voilà, en vérité, le domaine étendu, immense, dans lequel l'art musical a pris son expansion à la chaleur du foyer inextinguible qu'alimente l'Eglise de Dieu sur la terre.

Et que pourrais-je vous dire, si le temps me le permettait, du chant grégorien, le chant religieux par excellence ? Que pourrais-je vous dire de sa solennité, de son ampleur, et surtout de l'étonnante puissance de son éloquence. Mais enfin je dois me limiter et me contenter de rappeler une vérité généralement admise : trois noms catholiques, Grégoire-le-Grand, Palestrina et Mozart, ont tracé du centre à la circonférence, selon la belle expression d'un savant écrivain, toute la sphère musicale.

Et, qui plus est, c'est aux sources sacrées de la musique religieuse que les œuvres profanes elles-mêmes ont dû emprunter ce qu'elles ont montré de vraiment beau et de vraiment durable. Ce sont les inspirations reçues dans le temple, que les grands maîtres enfantés par la religion ont introduites au sein de la famille et de la société.

Mais hélas ! l'homme a toujours été enclin à abuser des grandes choses, et à les pervertir par suite de cet abus. En faisant passer l'art musical du temple au théâtre, on l'a fait dégénérer de sa noble origine, on l'a détourné de sa divine mission, on l'a profané. Oui, Messieurs, il est triste de le constater, mais le fait remplit aujourd'hui le monde : après avoir profané la musique, on l'a

prostituée, on l'a couverte de fleurs trompeuses et mensongères, on l'a habillée en courtisane. Et l'instrument le plus divin est ainsi devenu l'instrument le plus diabolique. La musique, messagère envoyée du ciel sur la terre pour venir y chercher les cœurs et les emporter avec elle dans les cieux, est tombée sous les coups de la déchéance humaine. Elle a été appliquée à prostituer les humains aux génies de l'enfer par des incantations efféminées tout imprégnées du souffle de Satan.

Votre mission à vous, Messieurs les membres de la Société Musicale Sainte-Cécile, votre mission à vous, c'est de réagir de toutes vos forces contre cette perversion de l'art le plus divin, c'est de protester hautement contre le vol fait au monde religieux par l'élément profane, c'est de seconder l'Eglise de Dieu dans sa mission de tenir la musique toujours à la hauteur du Christianisme.

Cette belle et noble tâche, vous la remplirez en vous inspirant toujours des œuvres des grands génies que la religion a créés ; vous la remplissez aujourd'hui avec un brillant succès ; vous l'avez également bien remplie depuis les douze années que vous existez comme corps musical. Eh ! bien, con-

tinuez, je vous en conjure, continuez ce que vous avez si bien fait jusqu'aujourd'hui. Faites de la musique dans le temple, faites de la musique au sein de vos familles, faites de la musique même, si vous le voulez, en présence de notre population réunie dans nos salles publiques, mais faites toujours de la bonne musique, de la musique digne de Dieu, digne de la religion, digne de Cécile, digne du plus beau des beaux-arts, digne de vous-mêmes. C'est en vous soutenant à ces hauteurs que vous tiendrez sans cesse entre vos mains la clef du succès, qui seule peut ouvrir devant votre institution les portes d'une longue carrière, d'une longue vie, mais d'une vie bien remplie aux yeux de Dieu et des hommes.

C'est en demeurant fidèles à votre mission que Cécile sera toujours réellement et véritablement votre patronne, que du haut du ciel sa grande âme d'artiste passera dans les vôtres et inspirera à vos voix et à vos instruments des chants sublimes entonnés sur la terre, et continués sous son regard pur et virginal, au sein de la bienheureuse éternité. *Amen.*

—

APPENDICE

—

LISTE DES OFFICIERS DE LA SOCIÉTÉ MUSICALE SAINTE-CÉCILE DE QUÉBEC,

Depuis sa fondation le 15 *décembre* 1869 *jusqu'au* 1*er de septembre* 1882.

—

Année 1869-70.

Le Rév. Zéphirin Charest, curé de Saint-Roch—Président Honoraire.

M. Antonin Dessane—Président et Directeur.

M. Céréal Dugal—Secrétaire.

Année 1870-71.

MM. A. Dessane....Président et Directeur.
" Régis Roy......Assistant-Directeur.
" C. Dugal..................Secrétaire.

Année 1871-72.

MM. A. Dessane....Président et Directeur.
" R. Roy..........Assistant-Directeur.
" C. Dugal.................Secrétaire.

Année 1872-73.

MM. A. Dessane.............Président et Directeur.
" Ls.-Naz.-Zéphirin LeVasseur, Assistant-Directeur
" C. Dugal.................Secrétaire.

—

RÉORGANISÉE LE 17 SEPTEMBRE 1873.

Année 1873-74.

MM. N. LeVasseur...........Directeur.
" C. Dugal.................Président.
" Henry A. Bédard......Sect.-Trésorier.
" Alphonse Vaillancourt...........Bibliothécaire.
MM. Elzéar Déry......
" Pierre F. Jobin ..
" Oc. Dion (décédé)
" Joseph Marcoux...
} Membres adjoints du comité.

Année 1874-75.

MM. C. Dugal.................Président.
" N. LeVasseur..........Directeur.
" Elz. Déry.................Assist-Directeur.
" H A. Bédard.............Secrét.-Trésorier.
" A. Vaillancourt...........Bibliothécaire.
" Ls. Joseph Huot..
" Honoré Rousseau
" Léonce Bilodeau.
" Louis Marquis....
} Membres adjoints du comité.

Année 1875-76.

MM. C. Dugal.................Président.
" N. LeVasseur...........Directeur

MM. E Déry....................Assist.-Directeur.
" L Huot................Sect.-Trés rier.
" H. Rousseau...............Bibliothécaire.
" Frs-Xavier Rivard }
" L. Bilodeau...... }
" H. A. Bédard..... } Membres adjoints du comité.
" Louis Drouin..... }

Année 1876-77.

MM. l'abbé François-Xavier Gosselin, curé de Saint-Roch—Président Honoraire.
" E. Déry.................Président.
" L. Bilodeau...............Vice-Président.
" N. LeVasseur...........Directeur.
" E. Rodier..................Assist.-Directeur.
" Ls. Drouin.................Sect.-Trésorier.
" F. X. Rivard..............Bibliothécaire.
" J Marcoux...... }
" Ls.-Nap. Servais. } Membres adjoints du comité.
" Elz. Saint-Laurent }

Année 1877-78.

MM. H. A. Bédard..............Président.
" L. Bilodeau...............Vice-Président.
" N. LeVasseur..........Directeur.
" E. Rodier..................Assist.-Directeur.
" Jean-Baptiste Sirois.........Secrétaire.
" Ls. Drouin................Trésorier.
" Eugène E. Blumhart..........Bibliothécaire.
" H. Rousseau..... }
" L. Huot.......... }
" Elz. Saint-Laurent }
" Ls Dallaire..... } Membres adjoints du comité.
" Théophile Béland }
" Urbain Lapointe.. }

Année 1878-79.

MM. L. Bilodeau................Président
" N. LeVasseur...........Directeur.
" H. A. Bédard..............Assist.-Directeur.
" J. B. Sirois................ Secrétaire.
" E. St. Laurent.........Trésorier.
" E. E. Blumhart............Bibliothécaire.
" Louis N. Dufresne
" L. Dallaire .....
" Télesp. Gagnon..

} Membres adjoints du comité.

Année 1879-80.

MM. Pierre Laurent..........Président.
" N. LeVasseur..........Directeur.
" H. A. Bédard...............Assist.-Directeur.
" Pierre David Bilaudeau.......Secrétaire.
" P. F. Jobin.................Trésorier.
" Louis-Alfred Paradis..........Bibliothécaire.
" E. Rolier.......
" E. E. Blumhart..
" Sabin Rhéaume..

} Membres adjoints du comité.

Année 1880-81.

MM. P. F. Jobin...............Président.
" N. LeVasseur.............Directeur.
" H. Rousseau...............Assist.-Directeur.
" François-Xavier Fournier. Secrétaire.
" E. E. Blumhart...........Trésorier.
" L. A. Paradis............Bibliothécaire.
" C. Dugal.........................
" S. Rhéaume.........................
" Ferdinand Canac dit Marquis.......

} Membres adjoints du comité.

Année 1881-82.

MM. P. F. Jobin...............Président.
" N. LeVasseur.........Directeur.
" H. Rousseau.............Assist.-Directeur.
" F. X. Fournier...........Secrétaire.
" F. Marquis.........Assist.-Secrétaire.
" Arthur Lemieux...........Trésorier.
" L. A. Paradis............Bibliothécaire.
" C. Dugal........ } Membres adjoints du comité.
" E. E. Blumhart.. }

—

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ACTIFS

Pour l'année 1881-82.

DAMES.

Bédard, Nellie	Delle	Lemelin, Jenny	Delle
Bédard, Virginie	"	Lemelin, Virginie	"
Boisjoli, Alexandrine	"	Morel, Amarilda	"
Boisjoli, Alphonsine	Made	Morissette, A.	"
Boisjoli, C.	Delle	Nolet, Emma	"
Brindamour, Dulcina	"	Picard, Mary	"
Brindamour, Mathilda	"	Rhéaume, Arthémise	"
DeBlois, Napoléon	Made	Robitaille, Joseph	Made
Drolet, Philomène	Delle	Samson, Caroline	Delle

MESSIEURS.

Beaulieu, Jean-Bte.	Larochelle, Herménégilde.
Bédard, Adolphe.	Lavoie, Raoul
Bédard, Eugène	Marquis, Alphonse T.
Boisjoli, Alphonse	Mathieu, Louis.

Boisjoli, Georges
Brochu, Charles
D'Anjou, L. E.
Davis, Wilfred
DeBlois, Napoléon
F. d'Eschambault, A.
Drouin, Odilon
Dupuis, Vital
Gosselin, William
Morency, Apolinaire
Morency, Louis
Morissette, Alfred
Nolet, Alphonse
Potvin, Victor
Pruneau, A. Odilon
Rhéaume, Sabin
Samson, Ferdinand E.
Vallée, Alfred

MEMBRES HONORAIRES.

M. P. Laurent, M. H. A. Bédard et M. Elzéar Saint-Laurent.

SOMMAIRE

Des sociétés de chanteurs et d'instrumentistes...... 1

Historique de la Société Sainte-Cécile.............. 10

CHAPITRE I.—M. Damis Paul.—Retour de M. Dessane.—Fondation de la Société-Sainte Cécile.—Ses premiers travaux.—Mort de M. Dessane..... 10

CHAPITRE II.—M. LeVasseur succède à M. Dessane.—Réorganisation de la Société.—Subvention de $100.—La constitution.—" Te Deum Laudamus."........................... 17

CHAPITRE III.—1ère messe avec orchestre.—La fête de Pâques.—Troubles regrettables.—Conspirateurs à l'œuvre.—Injustice et déloyauté.—Retraite du directeur.—Loyauté de la Société..... 21

CHAPITRE IV.—Messes solennelles chantées à la campagne.—Solennités musicales dans diverses églises de la ville.—Pèlerinages.—Concerts.—La " Perle du Brésil."—Difficultés.—Succès du concert.—Fiasco financier.................. 41

CHAPITRE V.—Le dixième anniversaire.—Grande réunion des amateurs.—Le Septuor Haydn.—Le *Sanctus* de la messe de Sainte-Cécile de Gounod.—Succès de la fête.—Goûter.............. 50

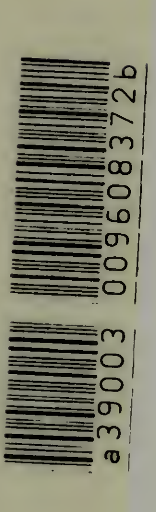
CHAPITRE VI.—Les Quarante-Heures.—Rôle de la Société dans la musique à Québec.—L'exposition provinciale de 1877.—Adresse des sociétés musicales. —M. Glackemeyer.—Projet de bibliothèque nationale de musique.—Une lettre de S. E. le comte de Premio-Real.—Loterie.—Effectif de la Société.—Son repertoire.—Coût de certaines fêtes.—Les amateurs.—Le solfège dans les écoles 56

SEIZIEME célébration de la fête de Sainte-Cécile.. 79

SERMON prononcé le dimanche, 20 novembre 1881, dans l'église Saint-Sauveur, par le Révérend Père Paquin, O. M. I., à la célébration de la fête de Sainte-Cécile, par la Société Musicale Sainte-Cécile de Québec. 85

APPENDICE.—Liste des officiers de la Société Musicale Sainte-Cécile de Québec, depuis sa fondation le 15 décembre 1869 jusqu'au 1er de septembre 1882.................................. 103

LISTE ALPHABÉTIQUE des membres actifs pour l'année 1881-82.............................. 107


a39003 009608372b